

EN RAISON DU NON-RESPECT DES PROCÉDURES EN LA MATIÈRE  
**L'ALGÉRIE DIT NON À LA LISTE RETAILLEAU**

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 19 MARS 2025 // N°1035 // PRIX 20 DA



FESTIVAL NATIONAL  
DU CHAÂBI

17 VOIX POUR  
PERPÉTUER  
L'HÉRITAGE  
D'EL ANKA

P.3

P.15

63<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE LA VICTOIRE

# MESSAGE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE



LE CHEF DE L'ETAT A SALUÉ LE COURAGE DES MARTYRS ET DES MOUDJAHIDINE QUI ONT PAYÉ DE LEUR SANG LA LIBERTÉ DU PAYS. « LA VICTOIRE QUE NOUS CÉLÉBRONS AVEC FIERTÉ ET FIDÉLITÉ EST LE FRUIT DU SANG PUR QUI A IRRIGUÉ NOTRE TERRE SACRÉE », A-T-IL AFFIRMÉ, RENDANT HOMMAGE À CEUX QUI ONT ENDURÉ SOUFFRANCE ET PRIVATION POUR ARRACHER L'INDÉPENDANCE.

Lire en page 2

PARTENARIAT ENTRE ASC ET L'UAR  
**POUR UNE ASSURANCE CONÇUE SPÉCIALEMENT POUR LES START-UP**

P.6

ATTAQUE MASSIVE SUR GAZA

## L'OCCUPATION REPREND SA GUERRE GÉNOCIDAIRE

P.5



PR. LAKHDAR AOUARIB, CHERCHEUR EN HISTOIRE :

## « L'ARROGANCE COLONIALE DE LA FRANCE L'EMPÊCHE DE SE RÉCONCILIER AVEC SON PASSÉ COLONIAL »

LES NOSTALGIQUES DE L'ALGÉRIE FRANÇAISE CONSIDÈRENT QUE LES CRIMES COLONIAUX ONT ÉTÉ COMMIS COMME UN « SACRIFICE POUR LA MISSION CIVILISATRICE MENÉE EN ALGÉRIE ». DANS UNE DÉCLARATION À L'EXPRESS, LE PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE OUARGLA, PR. LAKHDAR AOUARIB, ESTIME QUE LES NOSTALGIQUES DE L'ALGÉRIE FRANÇAISE CONTINUENT D'INFLUENCER LE CERCLE DE POUVOIR EN FRANCE ET RÉJETTENT LA RECONNAISSANCE DES CRIMES COLONIAUX.

Lire en page 4

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME

## L'approche algérienne en débat à l'APN

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a présidé, hier, l'ouverture des travaux d'une journée d'étude intitulée "L'approche algérienne dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé : expérience, succès et défis". Prennent part aux travaux de cette journée d'étude, coïncidant avec la célébration de la Fête de la Victoire (19 mars), le président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, le ministre des Moudjahidine et des ayants-droit, M. Laïd Rebiga, en tant que représentant du Premier ministre, des membres du Gouvernement, ainsi que des représentants d'instances et d'organisations nationales. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Boughali a affirmé que "grâce aux sacrifices de ses enfants et aux sages décisions de ses dirigeants, l'Algérie a pu vaincre le terrorisme sans aucun soutien matériel ou moral de la communauté internationale, se forgeant ainsi une expérience devenue depuis un modèle à suivre aux niveaux régional et international".

## Le projet de règlement intérieur de l'APN adopté

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, lundi, le projet de règlement intérieur de l'assemblée, a indiqué un communiqué de cette instance. "Après adoption du projet de loi relatif aux compétences du tribunal des conflits, les députés de l'APN ont poursuivi leurs travaux à huis-clos sous la présidence de M. Brahim Boughali, président de l'APN, par l'adoption du projet de règlement intérieur de l'assemblée", précise-t-on de même source.

## LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE L'A DÉCLARÉ :

## Les préoccupations des enseignants contractuels seront prises en charge

Lors de sa visite de travail dans la wilaya de Chlef, Mohamed Seghir Saâdaoui, ministre de l'Éducation nationale, a révélé que le ministère prendrait en charge les préoccupations des enseignants contractuels récemment engagés. Il a annoncé que des mesures seraient prises pour répondre à leurs attentes. Il a expliqué que le ministère avait eu recours aux contractuels ces dernières années, car aucun concours de recrutement n'avait été organisé depuis 2018. Mettant en avant les efforts fournis par les contractuels dans l'accomplissement de leur mission, il a indiqué que ces efforts seraient récompensés. Le ministre a affirmé que les revendications des contractuels seraient bientôt prises en compte, en rappelant à l'occasion que l'expérience acquise par les enseignants contractuels dans leur parcours serait prise en compte dans les opérations de régularisation.

H.H.

## Le chef de l'État reçoit le ministre tunisien de l'Intérieur

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le ministre de l'Intérieur de la République tunisienne, Khaled Nouri, indique un communiqué de la Présidence de la République. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, Boualem Boualem, et du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad.

## 63E ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE LA VICTOIRE

## Message du président Tebboune

Le président de la République a souligné que l'État a mis en place une politique économique qui attire les investissements (...) dans le cadre d'une « stratégie basée sur la valorisation des capacités et des richesses du pays ».

Farouk Djouadi

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a adressé, hier, un message au peuple algérien à l'occasion de la célébration du 63<sup>e</sup> anniversaire du cessez-le-feu, du 19 mars 1962. Une victoire survenue après plus de 7 années de guerre contre l'ancienne puissance coloniale.

« Nous célébrons la fête de la victoire le 19 mars qui couronne les luttes de longues décennies sous le drapeau du mouvement national puis la guerre de libération menée par le peuple algérien durant plus de 7 années, après que la lutte armée s'est ancrée dans sa conscience. Une lutte armée déclenchée par une génération de patriotes forgés par une marche longue et épuisante pour conscientiser le peuple et préparer le jour promis, lorsqu'ils ont décidé de lancer la Proclamation du premier novembre qui a donné naissance à l'une des plus grandes révolutions contre le colonialisme », a souligné le président dans son message. Et d'ajouter : « La fête de la victoire que nous célébrons aujourd'hui avec fierté et fidélité est le fruit du sang pur qui a irrigué



notre terre saine et des sacrifices douloureux consentis par notre peuple avec courage, foi et patience pour vivre dans un pays libre et digne. »

Le chef de l'État souligne que « les Algériens qui ont hérité cette gloire construisent leur pays avec la même détermination et les mêmes valeurs ». Il a ajouté

que l'État a mis en place une politique économique qui attire les investissements (...) dans le cadre d'une « stratégie basée sur la valorisation des capacités et des richesses du pays qui seront consacrées au développement durable et à la promotion sociale continue pour assurer une vie digne à tous les citoyens

et citoyennes ». Le président Tebboune n'a pas manqué d'attirer l'attention dans son message sur les dangers qui guettent le monde et sur la nécessité pour le peuple algérien de faire front commun. « À une étape où l'État continue de mobiliser les énergies pour sécuriser les intérêts suprêmes de la nation et le renforcement du front intérieur avec une conscience nationale et avec une volonté politique vigilante envers les complexités de la situation dans la région et ses probables retombées ». L'État, poursuit le président Tebboune, « veille dans la circonstance actuelle à accompagner les changements que connaissent les relations internationales avec ce qu'exigent la place, le rôle et le poids stratégiques de l'Algérie et en cohérence avec les principes et la valeur de la glorieuse révolution de libération ». Et avec cette « orientation patriotique authentique, nous célébrons la fête de la victoire dans l'Algérie victorieuse avec fidélité aux martyrs et avec loyauté et sincérité dans le service de notre pays », a conclu le chef de l'État.

F. D.

## DÉCENTRALISATION DE L'ADMINISTRATION

## Des mesures concrètes dans le secteur de la Santé

Mohamed Mokhtari

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a présidé, lundi à Alger, une réunion avec les cadres de l'administration centrale de son département pour aborder un sujet des plus importants : la décentralisation.

Au cours de cette réunion, des exposés ont été présentés autour des mesures palpables prises pour concrétiser la décentralisation dans la prise de décision, a indiqué le ministre de la Santé dans un communiqué. Dans le secteur public, ces mesures donnent « l'indépendance entière » de gestion aux établissements de santé dont la capacité d'accueil se situe entre 60 et 80 lits ainsi qu'aux centres spécialisés dans la lutte contre le cancer disposant de 120 à 140 lits. Cela en plus de la facilitation de l'octroi des autorisations pour l'ouverture et l'exploitation des nouvelles infrastructures de santé publique. Le communiqué a fait part de la décision du ministère de la Santé portant décentralisation des

décisions d'octroi des autorisations pour l'ouverture des cliniques privées. Les nouvelles mesures, ajoute-t-on, portent aussi sur l'élargissement des prérogatives dans la gestion des changements des directeurs techniques et la fermeture provisoire des cliniques privées, et ce, conformément aux normes organisationnelles en vigueur.

Les nouvelles mesures, selon la même source, visent à réduire les délais de traitement des dossiers et l'adaptation des projets en fonction des besoins sanitaires de chaque wilaya. La nouvelle approche permettra également d'alléger les charges administratives du ministère de la Santé, qui devra se concentrer sur son rôle fondamental, à savoir l'organisation, la supervision et l'évaluation, et d'éviter, par la même, l'interférence avec les prérogatives des directeurs locaux. Le communiqué a mis l'accent sur la nécessité d'encourager ces directeurs locaux à prendre des initiatives visant à améliorer les services sans revenir à l'administration

centrale, et ce, conformément aux lois. Ces changements basés sur la décentralisation des modes de gestion sont de nature à « améliorer la qualité des soins, accélérer l'exécution des projets et l'utilisation efficace des ressources humaines et financières au service des patients », souligne la même source. Le communiqué a indiqué, par ailleurs, que le secteur de la santé a connu ces dernières années une grande croissance en nombre de projets. En 2024, il a enregistré 134 projets pour la réalisation d'hôpitaux publics de 60 lits qui englobent les centres de lutte contre le cancer, et les hôpitaux spécialisés en cardiologie, la psychiatrie, les centres de rééducation ainsi que les CHU et les centres mère-enfant. Il a été enregistré, en outre, 342 projets de réalisation d'hôpitaux privés et 359 projets de cliniques. Un indicateur fort du renforcement du partenariat public-privé pour soutenir le système de santé national, a-t-on conclu.

M. K.

L'EXPRESS



Quotidien national  
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale de communication  
d'Édition et de Publicité»  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Impression:**  
Société d'Impression  
d'Alger (SIA)  
**Diffusion:**  
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou  
tout autre document et illustration  
adressés ou remis à la Rédaction ne  
sont pas rendus et ne peuvent faire  
l'objet d'une réclamation.

# EN RAISON DU NON-RESPECT DES PROCÉDURES EN LA MATIÈRE

## L'Algérie dit non à la liste Retailleau

Alger relève que le protocole d'accord de 1994 ne pouvait être appliqué indépendamment de la convention de 1974 sur les relations consulaires, qui reste le principal cadre de référence dans le domaine consulaire entre les deux pays.



**Hakim H.**

Par l'intermédiaire de Lounès Magramane, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, qui a reçu, lundi, au siège du ministère, le chargé d'affaires de l'ambassade de la République française, l'Algérie a fait part de sa réponse à la liste Retailleau de ressortissants algériens que la France souhaite expulser. Dans sa réponse, l'Algérie a d'abord réitéré son rejet catégorique « des menaces et des velléités d'intimidation, ainsi que des injonctions, des ultimatums et de tout langage comminatoire

». Elle a également exprimé son désaccord avec la démarche sélective de la France concernant les accords bilatéraux et internationaux liant les deux pays et a souligné que sa priorité était de s'acquitter de son devoir de protection consulaire à l'égard de ses ressortissants. S'agissant de la liste reçue le 14 mars de ressortissants algériens faisant l'objet de décisions d'éloignement du territoire français, l'Algérie l'a rejetée dans la forme comme sur le fond. Elle a motivé ce rejet en expliquant que la France ne peut pas décider unilatéralement de réviser les voies normales de traite-

ment des dossiers d'expulsion. Elle a appelé la partie française à respecter la procédure établie dans ce domaine en suivant « le canal d'usage, celui entretenu entre les préfectures françaises et les consulats algériens compétents, et en préservant la manière de traitement habituelle, celle de procéder au cas par cas ». L'Algérie a souligné à cet effet que le protocole d'accord de 1994 ne pouvait être appliqué indépendamment de la convention de 1974 sur les relations consulaires, qui reste le principal cadre de référence dans le domaine consulaire entre les deux pays. De ce

point de vue, la mise en œuvre de l'un ne doit pas se faire au détriment de l'autre, notamment lorsqu'il s'agit de la nécessité de veiller au respect des droits des personnes faisant l'objet de mesures d'éloignement", poursuit la même source. Pour toutes ces raisons, conclut le communiqué, "les autorités algériennes ont décidé de ne pas donner suite à la liste soumise par les autorités françaises. Celles-ci ont été invitées à suivre le canal d'usage, en l'occurrence celui établi entre les préfectures et les consulats"

**H. H.**

### ENGLUÉE DANS DES POSTURES INDÉCENTES

## La droite française cherche l'escalade

**Aïda Mouni**

Lundi 17 mars, Alger a sèchement rejeté une liste d'une soixantaine d'Algériens en situation irrégulière que la France souhaitait expulser, dénonçant une démarche unilatérale. En guise de réponse, Paris a annoncé dans la foulée la suspension de l'accord de 2007 exemptant de visa les détenteurs de passeports diplomatiques algériens. Le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, a réagi en dénonçant un « refus d'appliquer le droit international » et en annonçant une « riposte graduée ». La première mesure a été la suspension des accords de 2007 sur l'exemption de visa pour les détenteurs de passeports diplomatiques. Une décision qui cache mal le désarroi d'un gouvernement cherchant à afficher une fermeté de façade. Car, en réalité, la suppression de cette exemption n'aura aucun impact significatif sur l'Algérie. Depuis des mois, le gouvernement français tente de jouer le bras de fer avec Alger sur la question migratoire, en brandissant la menace d'un gel des visas, voire d'une remise en cause des accords de 1968, qui

encadrent le statut des Algériens en France. Fin février, le Premier ministre François Bayrou avait donné six semaines à l'Algérie pour accepter ses ressortissants en situation irrégulière, sous peine de dénoncer ces accords. Mais cette posture de fermeté se heurte à une réalité plus embarrassante : la France est incapable d'appliquer elle-même les règles qu'elle édicte. Depuis des décennies, elle expulse au compte-gouttes, faute d'accords efficaces avec de nombreux pays d'origine et en raison de ses propres failles administratives et juridiques. L'Algérie, quant à elle, n'entend pas se plier à un diktat qui relève davantage de la politique intérieure française que d'un véritable dialogue diplomatique. Au-delà de cet épisode, les relations entre Paris et Alger n'ont cessé de se détériorer ces derniers mois. La reconnaissance par la France, en juillet 2024, de la « souveraineté marocaine » sur le Sahara occidental a déclenché la colère d'Alger, qui y a vu une trahison directe. À cela s'ajoute l'affaire de la détention en Algérie de l'écrivain Boualem Sansal, que Paris qualifie d'arbitraire, une ingérence qui a encore crispé les rap-

ports entre les deux pays. Dans ce climat déjà délétère, la droite et l'extrême droite françaises se livrent à une surenchère anti-algérienne, en multipliant les appels à des mesures radicales. Marine Le Pen exige ainsi un gel total des visas, la fin de l'aide au développement et la dénonciation pure et simple des accords de 1968. Jordan Bardella, lui, somme Bruno Retailleau de mettre ses menaces à exécution, dans une logique de bras de fer qui relève davantage du spectacle électoraliste que de la diplomatie. En suspendant une exemption de visa largement symbolique en guise de représailles, Paris ne fait que souligner son impuissance. Ce dernier « épisode » révèle surtout le manque de vision et de cohérence du gouvernement français, qui oscille entre menaces stériles et tentatives d'apaisement maladroites. En fermant la porte à un chantage mal déguisé, Alger rappelle une évidence que la France refuse d'admettre : les relations internationales ne se traitent pas sur un ton comminatoire, encore moins dans une logique de punition post-coloniale.

**A. M.**

## ÉDITORIAL L'EXPRESS

### Leçon de... diplomatie

PAR MEROUANE KORSO

Encore une fois, et n'en déplaise aux chasseurs en eaux troubles de tous les extrémistes de la droite française, engluée dans des postures indécentes et kafkaïennes concernant l'Algérie, Alger vient de donner une leçon de diplomatie magistrale à tous les jusqu'au-boutistes du gouvernement Bayrou et à son roquet nommé Retailleau. Le 17 mars, c'est-à-dire dimanche, le ministère des Affaires étrangères a rendu public un communiqué, le second en moins de deux semaines, concernant nos relations avec la France, et plus spécifiquement le dossier des « reconduites aux frontières » sur lequel chevauche allègrement une droite en mal d'inspiration dans ses relations avec l'Algérie. Le SG du ministère, selon ce communiqué, avait reçu le chargé d'affaires de l'ambassade de France à Alger qui lui a remis une liste de supposés ressortissants algériens faisant l'objet d'une expulsion et sur laquelle aboie sans arrêt le ministère de l'intérieur français. Les autorités algériennes ont, à travers ce communiqué des Affaires étrangères, signifié leur refus « de ne pas donner suite à la liste soumise par les autorités françaises et les ont invitées à suivre le canal d'usage, en l'occurrence celui établi entre les préfectures et les consulats ». L'Algérie, sereine et sûre de son bon droit, a en fait recadré diplomatiquement les velléités agressives de la droite française qui gesticule inutilement à travers un gouvernement qui ne fait pas l'unanimité en France pour porter atteinte à son honneur et à celui de toute une nation. En fait, cette démarche qui fait fi de tous les protocoles diplomatiques d'usage des autorités françaises a été rejetée catégoriquement par Alger sur la forme et sur le fond. Sur la forme, l'Algérie a recadré Paris en lui faisant savoir qu'il "ne pouvait unilatéralement et à sa seule discrétion décider de remettre en cause le canal traditionnel de traitement des dossiers d'éloignement". La partie française a été ainsi prise « la main dans le sac » en voulant déformer à sa guise et à ses convenances politiques internes des accords bilatéraux signés il y a plus de 30 ans, les derniers remontant à 1994, et donc invitée à revenir aux canaux d'usage dans ses relations consulaires avec l'Algérie. La leçon diplomatique sur le fond du dossier est que l'Algérie a rappelé à la France que « le protocole d'accord de 1994 ne peut être dissocié de la Convention de 1974 sur les relations consulaires qui demeure le cadre de référence principal en matière consulaire entre les deux pays ». Et donc, « la mise en œuvre de l'un ne doit pas se faire au détriment de l'autre, notamment lorsqu'il s'agit de la nécessité de veiller au respect des droits des personnes faisant l'objet de mesures d'éloignement ». La réponse d'Alger aux frétilllements de la droite française, qui s'est emparée par effraction du pouvoir en France, est nette, claire et justifiée selon les accords bilatéraux signés par les deux parties, et que les tenants de l'extrême droite française et leurs nervis, dont Retailleau, veulent saborder. Ainsi, dans sa réponse à Paris et contenue dans la note verbale du MAE, l'Algérie réaffirme son rejet catégorique des menaces et des velléités d'intimidation, ainsi que des injonctions, des ultimatums et de tout langage comminatoire. Une réponse directe et sans ambiguïtés au ministre français de l'Intérieur et à la droite et l'extrême droite françaises.

**M. K.**

63<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE  
DE LA FÊTE DE LA VICTOIRE

## Une date charnière

L'Algérie célèbre, mercredi, le 63<sup>e</sup> anniversaire de la fête de la Victoire (19 mars 1962), une date charnière ayant couronné un long parcours de sacrifices consentis par le peuple algérien pour le recouvrement de sa souveraineté nationale. L'Algérie se remémore une étape importante de l'histoire de sa glorieuse guerre de libération, alors qu'elle s'achemine, aujourd'hui, à pas sûrs, vers le développement et le progrès, en consacrant les fondements de "l'Algérie victorieuse" que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, œuvre à consolider. Cette date est l'aboutissement d'un long parcours de luttes et de sacrifices incommensurables consentis par le peuple algérien pour le recouvrement de sa liberté, de son indépendance et de sa souveraineté nationale. Après sept ans et demi de résistance et de lutte armée, les autorités coloniales ont été contraintes de négocier avec le Front de libération nationale (FLN), le représentant légitime et unique du peuple algérien. Le cessez-le-feu a pris effet le 19 mars 1962 après la signature des accords d'Évian entre le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et le gouvernement de l'occupation française le 18 mars 1962, fruit d'une année de rudes négociations. Il sera suivi par la tenue d'un référendum d'autodétermination le 1<sup>er</sup> juillet 1962 et couronné par l'indépendance de l'Algérie le 5 juillet de la même année, mettant ainsi fin à une tragédie qui a duré 132 ans. La délégation algérienne aux négociations d'Évian était conduite par le ministre des Affaires étrangères du GPRA, Krim Belkacem, et la délégation française par Louis Joxe, sachant que ces négociations se sont déroulées en deux rounds à Evian. Ce fut un long et pénible périple pour arriver aux accords d'Évian, dont la voie fut balisée par le sang de millions de chouchada et les efforts des chefs de la Révolution qui ont accompagné la lutte armée par l'action politique et diplomatique, ce qui a permis l'internationalisation de la cause algérienne dans les fora internationaux et la mobilisation du soutien international en sa faveur.

PR. LAKHDAR AOUARIB, CHERCHEUR EN HISTOIRE :

# «L'arrogance coloniale de la France l'empêche de se réconcilier avec son passé colonial»

**Contrairement à la Grande-Bretagne, l'Allemagne ou l'Italie, « l'arrogance coloniale » de la France l'empêche de se réconcilier avec son passé colonial ou de reconnaître ses crimes contre l'humanité commis en Algérie.**

L'Algérie célèbre aujourd'hui la fête de la Victoire marquant le 63<sup>e</sup> anniversaire du cessez-le-feu du 19 mars 1962. Le cessez-le-feu, couronnement des négociations d'Évian, a mis fin à 132 ans de colonisation française en Algérie. Il est entré en vigueur à cette date historique, après la signature, le 18 mars 1962, des Accords d'Évian entre les représentants du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et ceux du gouvernement français. Dans le contexte actuel, les relations diplomatiques et politiques entre les deux pays ne sont pas au beau fixe et beaucoup de questions d'histoires restent non réglées. 63 ans après, la France refuse toujours de reconnaître ses crimes commis au cours de 132 ans de colonisation. Une situation qu'impute en particulier, le chercheur en histoire, Lakhdar Aouaribaux « nostalgiques » de l'Algérie française ainsi qu'à l'arrogance coloniale de la France. Les nostalgiques de l'Algérie française considèrent que les crimes coloniaux ont été

commis comme un « sacrifice pour la mission civilisatrice menée en Algérie ». Dans une déclaration à L'Express, le professeur à l'université de Ouargla estime que les nostalgiques de l'Algérie française continuent d'influencer le cercle de pouvoir en France et rejettent la reconnaissance des crimes coloniaux. Contrairement à la Grande-Bretagne, l'Allemagne ou l'Italie, « l'arrogance coloniale » de la France l'empêche de se réconcilier avec son passé colonial ou de reconnaître ses crimes contre l'humanité commis en Algérie.

Il cite en particulier le bombardement perpétré à Laghouat en 1852, qui est un génocide immense qui a exterminé les deux tiers des habitants de Laghouat, les massacres du 8 mai 1945, ainsi que les massacres du 17 octobre 1961, reprochant à la France « d'exceller » dans l'usage de la torture contre la population algérienne ». Pour le chercheur en histoire, la France serait le « premier bénéficiaire » dans le cas où elle règle son dossier d'histoire avec l'Algérie. Ce qui épargnera,



ajoute-t-il, les deux pays de traverser des « périodes de crises diplomatiques et politiques répétitives ». Via la reconnaissance de ses crimes coloniaux, la France fermera la parenthèse à l'un de ses problèmes majeurs avec l'Algérie ». Pendant de longues années, l'Algérie demande à la France la restitution des archives concernant la période coloniale. « Les archives de la révolution sont en France. Notre mémoire doit rester en Algérie, dans des centres d'archives en Algérie », poursuit notre interlocuteur, pour qui

la lutte pour la mémoire est une « fatalité historique ». Des avancées sont enregistrées du côté algérien. Le président de la République, a conditionné en 2023 sa visite aux dossiers traitant, en particulier, de la mémoire, de la mobilité ou des essais nucléaires français en Algérie. « L'Algérie est dans son droit de réclamer la restitution des archives liées à la période coloniale et de demander des indemnisations pour les crimes commis dans le pays », soutient le chercheur en histoire.

M. K.

MOHAMED EL KORSO : HISTORIEN

## «La fête de la victoire est un moment capital pour les Algériens»

**L'EXPRESS : L'ALGÉRIE CÉLÈBRE AUJOURD'HUI LA FÊTE DE LA VICTOIRE MARQUANT LE 63<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU CESSÉ-LE-FEU. QUE REPRÉSENTE CETTE DATE POUR LES ALGÉRIENS ?**

**Mohamed El Korso :** Pour ceux qui l'ont vécue, la fête de la victoire revêt une importance cruciale. C'est un moment capital de leur histoire, où ils sont passés d'un état de colonisé à l'état d'indépendant. Un moment également fondamental et crucial pour l'histoire de l'Algérie qui est passée d'un état de domination vers un État qui se reconstruit, étant donné que l'indépendance était une restauration, une reconstruction.

**QUID DES GÉNÉRATIONS D'AUJOURD'HUI ?**

Je regrette de le dire, mais pour beaucoup de jeunes d'aujourd'hui, cette date est reliée à l'état colonial passé. Nous avons des problèmes qui se posent aussi bien d'abord au niveau de l'école que de la discipline Histoire. Cela étant dit, il

ne faut pas être totalement négatif. Nous constatons actuellement, avec le lancement de la chaîne d'Histoire « Edhakira », en novembre 2020, qu'un nombre conséquent de documentaires sont présentés, ainsi que beaucoup d'informations historiques sont données. J'espère que son impact à long terme sera positif.

**VOUS FAITES PARTIE D'UNE COMMISSION MIXTE D'HISTORIENS INSTALLÉE EN 2022 CHARGÉE DU DOSSIER DE L'HISTOIRE ET DE MÉMOIRE.**

**L'EXISTENCE DE CETTE COMMISSION EST-ELLE ENCORE POSSIBLE DANS CE CONTEXTE MARQUÉ PAR UNE CRISE POLITIQUE INÉDITE ENTRE L'ALGÉRIE ET LA FRANCE ?**

L'histoire nous a appris que toute crise finit par s'estomper et que la paix reviendra. C'est un moment très critique des relations diplomatiques entre l'Algérie et la France. Nous constatons une mobilisation extrême de la droite et de l'extrême droite française contre

l'Algérie, avec un but déclaré : rompre toute relation avec l'Algérie. Je pense qu'il y a une espèce de guerre froide entre les deux pays, mais également, de bonnes intentions de la part de citoyens français et algériens pour que cet état de fait n'arrive pas. S'agissant de la commission mixte, il est fait état dans les médias, par les historiens membres des deux commissions, de la volonté de reprendre les réunions et discussions. Nous souhaitons que les rencontres soient relancées dans les meilleurs délais, sachant que cela ne dépend pas de la commission algérienne ni de la commission française. Les deux commissions sont otages, en fin de compte, du climat politique qui règne en France. Un climat qu'il ne faut pas hésiter à dire est un climat fasciste au sens propre du terme. Contrairement à l'Algérie et commis de l'État, certaines personnalités et ministres au niveau du gouvernement Bayrou veulent aller vers les extrêmes, et ce, en combattant toute lueur d'espoir, sachant que ce n'est pas la meilleure

voie pour entretenir des relations pérennes entre deux pays qui ont une histoire commune, mais aussi sanglante. Nous espérons que la sagesse finira par dominer et que la loi sera respectée des deux côtés, français et algérien, car mettre l'Algérie devant le fait accompli, c'est aller inéluctablement vers la rupture. Une option que ne privilégie pas l'Algérie qui ne recherche pas cet état extrême. Bien au contraire, elle essaye de calmer le jeu. Nous espérons que la sagesse dominera.

**L'ALGÉRIE DEMANDE DES INDEMNISATIONS POUR LES VICTIMES DES ESSAIS NUCLÉAIRES EFFECTUÉS EN 1962. EST-CE QU'IL EXISTE DES CHANCES À CE QUE CES INDEMNISATIONS SOIENT OBTENUES ?**

D'abord, les indemnisations que réclame l'Algérie sont un droit. Des engagements ont été pris du temps de la présidence de Sarkozy, avalisés ensuite par Hollande, qui a annoncé en 2012 l'indemnisation des Algériens victimes des essais nucléaires. La décontamination

des sites a été également évoquée. Deuxièmement, je le dis sous réserve : la mise en place d'un hôpital pour les contaminés l'avait été évoquée et soulevée à l'époque. Il a été également question de prendre en charge des irradiés, étant donné que les effets négatifs des radiations sur la santé humaine sont toujours d'actualité. Ajoutons à cela la dépollution de l'environnement, ce sont des éléments qui ont été évoqués et actés. Maintenant, l'indemnisation, elle va de soi.

Nous avons des pays d'Europe qui sont en train d'indemniser des peuples et des États qui se sont constitués par la suite et qui ont payé les frais de fascisme. J'ignore pourquoi la politique des deux poids, deux mesures est encore pratiquée. Certains États sont indemnisés, tandis que d'autres ne le sont pas. Si cette logique perdure, cela veut dire que nous sommes encore considérés comme indigènes et sous la botte du colonialisme. Une situation hautement intolérable.

**Propos recueillis par Meriem Kaci.**

ATTAQUE MASSIVE SUR GAZA

# L'occupation reprend sa guerre génocidaire

**Faisant fi de l'accord de cessez-le-feu, l'armée d'occupation israélienne a lancé, dans la nuit de lundi à mardi, une attaque à grande échelle sur la bande de Gaza visant des zones civiles et résidentielles, des tentes abritant des personnes déplacées ainsi que les environs des hôpitaux.**

**Boualem B.**

Citant le porte-parole de l'armée israélienne, les médias israéliens ont annoncé le début d'une «attaque à grande échelle sur l'ensemble du territoire de la bande de Gaza». Le ministre de la Sécurité militaire de l'occupation, Yisrael Katz, a quant à lui déclaré : «Ce soir, nous reprenons le combat à Gaza et nous ne nous arrêterons pas tant que les prisonniers ne seront pas rentrés et que les objectifs de la guerre n'aient pas été atteints». Dans un communiqué, le bureau des médias du gouvernement de Gaza a annoncé que plus de 322 martyrs et disparus ont été enregistrés dans ses attaques jusqu'à présent, la plupart étant des femmes, des enfants et des personnes âgées, et des dizaines de personnes ont été blessées, dont des familles entières. Le bureau a indiqué qu'un grand



nombre de dépouilles et de blessés n'ont pas pu être évacués vers les hôpitaux, en raison de la situation humanitaire difficile sur le terrain et de la paralysie du secteur des transports due à la pénurie de carburant dans tous les gouvernorats de la bande de Gaza. En reprenant les hostilités à grande échelle, l'occupation israélienne a foulé aux pieds l'accord de cessez-le-feu et démontré une fois de plus qu'elle est traîtresse, félonne et indigne. En violation flagrante de toutes les conventions internationales et humani-

taires, l'occupation continue sa guerre génocidaire avec la bénédiction et le soutien américains. Le bureau a souligné que ces massacres brutaux que l'«armée» d'occupation israélienne continue de commettre «confirment une fois de plus qu'elle ne connaît que le langage du meurtre, de la destruction et du génocide» et révèle ses véritables intentions : verser le sang d'innocents «sans le moindre scrupule moral ou juridique, et qu'elle a l'intention préméditée de continuer à commettre un génocide contre les enfants et les femmes, comme cela se produit sur le terrain et confirme qu'il s'agit d'une occupation sanguinaire». Il a ajouté : «Ces massacres brutaux que l'occupation continue de commettre surviennent à un moment où la bande de Gaza est soumise à un blocus catastrophique et étouffant, et à la fermeture complète des points de passage. Cela a conduit à une aggravation sans précédent de la situation humanitaire, puisque plus de 2,4 millions de Palestiniens dans la bande de Gaza ont été privés des nécessités les plus élémentaires de la vie, comme la nourriture, les médicaments, l'eau, le lait pour bébé et leurs fournitures nécessaires.» Cette situation, précise le Bureau, est due à l'effondrement du système de santé dans la bande de Gaza, en raison du refus continu d'acheminer des fournitures médicales et de l'aide humanitaire. Avec cette reprise des attaques, les hôpitaux, qui fonctionnent déjà à minima, seront totalement incapables de fournir des services de santé aux blessés et aux malades. L'occupation empêche l'entrée du carburant nécessaire au fonctionnement des secteurs vitaux et humanitaires de la bande de Gaza, ce qui la transformera en une zone sinistrée à tous les égards. Le bureau a affirmé enfin que le peuple palestinien continuera à œuvrer par tous les moyens légaux, politiques et diplomatiques pour dénoncer les crimes de l'occupation et mettre fin à cette agression brutale et répréhensible pour l'humanité.

**B. B.**

## Famine généralisée à Gaza

La Commission indépendante des droits de l'homme de Gaza a mis en garde lundi contre une «famine généralisée» dans la bande de Gaza. Hazem Haniyeh, l'un des responsables de la Commission, a déclaré que le maintien de la fermeture des points de passage avait entraîné «la diminution des stocks de nourriture à Gaza à des niveaux critiques, menaçant une famine généralisée, en particulier à la lumière de l'impossibilité d'acheminer l'aide». Le Programme alimentaire mondial (PAM) a auparavant déclaré qu'il n'avait pas été en mesure d'achemi-

ner des vivres à Gaza depuis le 2 mars. Hazem Haniyeh a déclaré que plus de «25 000 malades et blessés, dont 10 000 cancéreux, sont confrontés à la mort et à la détérioration de leur état de santé en raison du manque d'accès aux traitements, selon les rapports du ministère de la Santé». Depuis le 7 octobre 2023, avec le soutien des États-Unis, Israël mène un génocide à Gaza, qui a causé plus de 160 000 victimes palestiniennes, majoritairement des femmes et des enfants, et plus de 14 000 personnes sont portées disparues.

**B.B.**

## Complicité américaine

Abdel Latif Al-Qanoua, représentant du mouvement Hamas, a annoncé ce mardi que l'occupation, en coordination avec les États-Unis, a repris sa campagne génocidaire contre Gaza, commettant de nombreux massacres contre la population palestinienne.

Il a affirmé que le Premier ministre de l'entité sioniste, Benjamin Netanyahu, a violé l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Gaza et a décidé de reprendre la guerre contre cette

région. Il a souligné que l'interaction entre le régime sioniste et les autorités américaines démontre la complicité des États-Unis dans cette guerre génocidaire visant le peuple palestinien et leur participation à la dissimulation des crimes de guerre du régime sioniste. Il a également indiqué que Netanyahu cherche ainsi à exporter sa crise politique interne vers l'extérieur et à imposer de nouvelles conditions dans les négociations en cours.

SEULES LES SOLUTIONS POLITIQUES SONT LA VOIE À SUIVRE POUR PARVENIR AU CALME

## Le MAE palestinien appelle à «une intervention internationale urgente»

Le ministère palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés a appelé à «une intervention internationale urgente» pour mettre fin à l'agression de l'occupation sioniste sur la bande de Ghaza. Le ministère a souligné que «les solutions politiques sont la voie à suivre pour parvenir au calme, mettre fin à l'agression (sioniste) et restaurer l'horizon politique pour résoudre le conflit», rapporte l'agence Wafa, citant une déclaration rendue publique. Le ministère

«condamne l'attaque brutale» en cours contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza, qui a, jusqu'à présent, fait plus de 340 martyrs, des dizaines de disparus et des centaines de blessés, la plupart d'entre eux étant des enfants, des femmes et des personnes âgées, selon le communiqué. Ce mardi à l'aube, l'armée de l'occupation sioniste a mené une série de bombardements aériens contre Ghaza, faisant, selon un bilan officiel encore provisoire, plus de 400 mar-

tyrs palestiniens. Par ailleurs, le SG de l'ONU, Antonio Guterres, est «choqué» par les frappes sionistes à Ghaza, a indiqué mardi un porte-parole des Nations unies. «Il lance un appel pressant pour que le cessez-le-feu soit respecté (et) que l'aide humanitaire sans entrave soit rétablie (...)», a déclaré Rolando Gomez, lors d'un point de presse à Genève, où le SG mène des discussions informelles sur Chypre. Plus tôt, le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme,

## Le Maroc laisse passer des migrants illégaux vers Ceuta

La presse espagnole a pointé la passivité des autorités marocaines face à l'intensification des opérations d'entrées illégales de migrants dans l'enclave espagnole de Ceuta. Concernant ces nouvelles vagues de migrants illégaux venus du Maroc, «un des aspects les plus marquants (...) est la passivité des autorités marocaines», relève le journal électronique espagnol La Gaceta. «Le Maroc ne met pas en œuvre des mesures efficaces pour empêcher les migrants de se jeter à l'eau. Ce manque de collaboration contraste avec les efforts des agents de la Garde civile côté espagnol, dépassés par les tentatives répétées», précise le journal. «La ville autonome de Ceuta a été une fois de plus le théâtre d'une nouvelle vague d'entrées illégales d'immigrés clandestins qui, profitant de l'absence de contrôles de la part des autorités marocaines, ont tenté d'atteindre les digues frontalières pour accéder au territoire espagnol», informe La Gaceta. «Selon des sources de la Garde civile, une cinquantaine de Marocains ont tenté de traverser à la nage entre jeudi et vendredi, et près d'une douzaine y sont parvenus», note le journal qui précise que la Garde civile espagnole a dû prendre des mesures exceptionnelles face au flux de migrants venant des territoires marocains. «Vendredi, des unités maritimes et terrestres déployées dans les deux baies de la ville ont intercepté au total huit clandestins marocains», poursuit le média espagnol qui précise que «la présence policière a été renforcée aux points clés de la frontière, notamment aux brise-lames». Depuis le début de l'année en cours, 200 immigrants illégaux ont réussi à entrer à Ceuta, indique encore le journal, citant les autorités espagnoles. Les migrants illégaux sont souvent utilisés par le Makhzen comme carte politique pour faire pression sur l'Espagne, et à travers elle les pays de l'Union européenne, notamment pour arracher des concessions dans le dossier du Sahara occidental. En mars 2022, les services de renseignement espagnols ont pointé du doigt le Maroc suite à la tentative de 3700 migrants de franchir la clôture frontalière de Melilla, affirmant que le royaume a cessé de surveiller les camps de migrants subsahariens près de la frontière avec l'enclave espagnole. «Durant ces dernières semaines, les rapports des services de renseignement ont mis en garde contre les agissements du Maroc qui a cessé de contrôler les camps de migrants subsahariens situés de l'autre côté de la frontière, en attendant une opportunité» pour les instrumentaliser, avait écrit le journal «El Espanol». Une année plus tôt, les 17 et 18 mai 2021, des milliers de migrants clandestins, dont de nombreux jeunes, ont afflué vers l'enclave de Ceuta, avec la complicité des garde-frontières marocains. En deux jours, jusqu'à 12 000 migrants ont traversé la frontière de l'enclave espagnole, «engloutissant» la ville de 80 000 habitants. La plupart ont été refoulés, mais plus de 1 000 mineurs marocains sont restés. Le gouvernement espagnol avait qualifié ces événements de «grave crise pour l'Espagne et aussi pour l'Europe».

**B. B.**

Volker Türk, s'est dit «horriifié» par la reprise des bombardements sionistes et a appelé à ce que «le cauchemar cesse immédiatement». «La seule voie à suivre est un règlement politique, conforme au droit international. Le recours (de l'entité sioniste) à encore plus de force militaire ne fera qu'empiler davantage de misère sur une population palestinienne souffrant déjà de conditions catastrophiques», a écrit Volker Türk dans un communiqué.

PROJET  
DE LA LIGNE  
FERROVIAIRE  
BÉCHAR-TINDOUF-GARA  
DJEBILET

## Rekhroukh insiste sur le respect des normes internationales

Une réunion de coordination consacrée au suivi de l'état d'avancement des travaux de réalisation du projet de la ligne ferroviaire minière Ouest Béchar-Tindouf-Gara Djebilet a été présidée, lundi à Alger, par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh.

Selon un communiqué du ministère, la réunion a vu la participation de cadres centraux du ministère, ainsi que du directeur général (DG) de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), maître d'ouvrage délégué du projet, en sus des présidents-directeurs généraux (PDG) des groupes «GICA», «GCB», «Cosider» «Gitrama» et «Gitra», ainsi que des représentants des entreprises de réalisation nationales et étrangères.

Saisissant cette occasion, le ministre a salué les efforts consentis par les entreprises nationales de réalisation, mettant en avant la mobilisation de toutes les ressources humaines et matérielles pour concrétiser ce projet stratégique.

Il s'est également félicité de la haute compétence démontrée par les cadres nationaux dans la réalisation des grands projets d'infrastructures, ce qui contribue à la dynamique économique et reflète l'orientation de l'Etat vers la valorisation des ressources minérales.

La ligne minière Ouest s'étend sur 950 kilomètres et comprend trois (3) tronçons : Béchar-Hammaguir (200 km), Tindouf-Oum El Assel (175 km) et Hammaguir-Oum El Assel-Tindouf-Gara Djebilet (575 km).

«Une partie du premier tronçon, d'une longueur de 98 kilomètres reliant Béchar et Abadla, a été achevée, en sus de la construction d'une gare aux normes modernes», indique-t-on dans le communiqué. Rekhroukh a félicité les cadres nationaux pour leur engagement à concrétiser ce projet selon les normes établies, valorisant leurs efforts pour finaliser les travaux avant les délais contractuels, initialement fixés à fin février dernier.

Se disant satisfait de l'état d'avancement des travaux sur les trois tronçons du projet, le ministre a dit veiller au suivi permanent des différentes étapes de réalisation, insistant sur le respect des phases techniques, la poursuite de la mise à disposition des moyens nécessaires et le renforcement de la coordination entre les différents partenaires.

Il a appelé, à cet égard, à la nécessité de respecter les normes internationales et d'assurer la qualité des travaux, soulignant l'importance de relever le défi en achevant le projet dans les délais impartis, conclut le communiqué.

R. E.

PARTENARIAT ENTRE ASC ET L'UAR

# Pour une assurance conçue spécialement pour les start-up

Algeria Startup Challenge annonce la poursuite de son partenariat avec l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR), dans le cadre de la 7<sup>e</sup> édition d'Algeria Startup Challenge 2025.

Inès B.

«**P**our la deuxième année consécutive, nous sommes ravis d'annoncer notre partenariat avec l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR) dans le cadre de la 7<sup>e</sup> édition d'Algeria Startup Challenge !», indique Algeria Startup Challenge sur son site officiel Facebook. Cette continuité de partenariat, ajoute-t-on, vise à stimuler l'innovation et à encourager la collaboration entre startups, experts et assureurs pour façonner l'assurance de demain. «Ensemble, nous mettons en avant des opportunités stratégiques pour le secteur et favorisons l'émergence de solutions innovantes et adaptées aux nouveaux enjeux», indique Algeria Startup Challenge. Algeria Startup Challenge a également annoncé le partenariat stratégique avec l'Algerian Startup Fund (ASF) pour la 7<sup>e</sup> édition de l'Algeria Startup Challenge.

Ce partenariat vise à renforcer l'accès au financement pour les startups algériennes les plus prometteuses, un accompagnement structuré et des opportunités stratégiques pour accélérer leur croissance. L'Algerian Startup Fund (ASF) est un fonds d'investissement public lancé en 2020, avec pour mission de proposer des solutions d'investissement adaptées aux besoins des startups algériennes. Dotée d'un capital de 2,4 milliards de dinars et d'un portefeuille comptant plus de 100 startups financées dans 20 secteurs d'activité, l'ASF joue un rôle clé dans le déve-



loppement de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

L'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR) est l'institution de référence du secteur assurantiel en Algérie. Créée en 1995, agréée par le ministère des Finances. Elle regroupe les compagnies d'assurance et de réassurance sur tout le territoire national et les accompagne dans leur modernisation, digitalisation et développement, tout en favorisant l'innovation pour répondre aux défis du marché. En fait, ces partenariats tendent essentiellement à servir de trait d'union entre les startups, l'ASF et les compagnies d'assurances pour

faciliter les procédures permettant de bénéficier des solutions relatives à la couverture d'assurance conçue spécialement pour les start-up, dont l'activité est caractérisée par la présence de plusieurs risques.

L'objectif étant d'assurer une couverture à tous les bénéficiaires des financements octroyés par l'ASF, et à ce titre, le Fonds aura contribué à écarter un aspect des risques qui pourraient se répercuter négativement sur l'activité des start-up et leur capacité à préserver leur équilibre financier, ce qui est bénéfique pour l'ASF, même de façon indirecte.

Grâce aux solutions d'assu-

rance offertes par les compagnies d'assurances, ces partenariats donneraient une plus grande valeur marchande aux start-up aux niveaux local et international.

Ces partenariats expriment la volonté des parties d'accompagner la dynamique de développement des start-up en Algérie, et ce, à travers le développement d'un produit d'assurance numérique de qualité, destiné exclusivement à cette catégorie d'entreprises.

Ils seront traduits également par des mesures concrètes liées notamment à l'accompagnement des start-up à la gestion des risques.

I. B.

## NESDA : un objectif de financement de 11 000 micro-entreprises par an

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) ambitionne de financer 11 000 micro-entreprises/an, a indiqué, lundi à Alger, le directeur général de l'Agence, Bilal Achacha. Dans une déclaration à la presse en marge d'une journée d'information organisée par l'Agence en partenariat avec le Crédit populaire d'Algérie (CPA) sur les formules de financement islamique destinées aux promoteurs de micro-entreprises, M. Achacha a précisé que la nouvelle stratégie visant la création de micro-entreprises et l'accompagnement des jeunes porteurs de projets portait sur l'affectation de montants suffisants pour financer 11 000 micro-entreprises/an, selon l'APS.

Ces montants seront alloués aux entrepreneurs «sérieux», étant donné que le nouveau dispositif de l'Agence repose sur la sélection des entreprises à haut potentiel de croissance en vue de les financer, selon les explications fournies par le directeur général. Dans ce sillage, M. Achacha a rappelé que l'Agence avait

financé 675 micro-entreprises en février dernier et qu'elle compte accélérer la cadence pour atteindre les objectifs escomptés.

À noter que l'agence contribue au financement des projets à hauteur de 25 %, tandis que le porteur de projet participe à hauteur de 5 %, contre un taux de 70 % assuré dans le cadre d'un crédit bancaire. En ce qui concerne la journée d'information, qui a vu la présence de près de 80 représentants d'entreprises dirigées par des jeunes, le directeur général a mis en avant l'importance de cette rencontre visant à faire connaître les différentes formules de financement islamique, relevant, à ce propos, que les sorties de terrain des cadres de l'Agence ont mis en évidence un besoin pressant exprimé par une grande partie de ces entreprises de services de la finance islamique.

De son côté, le chef du département de la finance islamique de la banque publique, M. Mazari Sofiane, a annoncé lors de cette journée d'information que la banque s'appretait à lancer de nouveaux

produits dans les semaines à venir, dans le cadre de la finance islamique, destinés particulièrement aux micro-entreprises. Cela inclut le financement Mourabaha pour l'acquisition de matières premières, ainsi que des financements islamiques dédiés à la phase d'exploitation (paiement des factures, salaires des employés...), afin de permettre aux entreprises de poursuivre leur activité en toute sérénité, a expliqué M. Mazari, ajoutant que ces produits conformes aux principes de la Charia ont été validés par la Banque d'Algérie.

Outre ces nouvelles formules en cours de lancement, les microentreprises peuvent actuellement bénéficier de financements pour l'acquisition d'équipements et de matériels via des contrats Mourabaha.

La banque propose également le produit «Ijara», permettant à une entreprise d'acquérir un bien immobilier ou un local par le biais d'un contrat de location pouvant aller jusqu'à 15 ans, avec transfert de propriété après le paiement de toutes les échéances.

ABDELLATIF DILMI, SG DE L'UNPA:

# «L'importation de bétail contribue à préserver la richesse nationale»

*Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dilmi, a indiqué, hier, que le secteur agricole constitue un pilier fondamental de l'économie nationale, grâce aux efforts de modernisation et à l'utilisation des dernières techniques scientifiques et technologiques.*

Inès B.

Ceci s'inscrit dans le cadre des politiques menées par les pouvoirs publics et du grand intérêt que le président de la République accorde au développement du secteur agricole. Cela s'est manifesté par le grand nombre de décisions prises en faveur des agriculteurs lors des réunions régulières du Conseil des ministres.

Intervenant à la radio chaîne 1, M. Dilmi a salué la décision du président de la République d'importer environ un million de moutons en prévision de l'Aïd al-Adha. Il a estimé que cette décision repose sur des motifs objectifs, le plus important étant de remédier à la pénurie de moutons causée par la sécheresse qui frappe l'Algérie depuis plus d'une décennie. Cette situation a entraîné une baisse significative de la disponibilité de nourriture et d'eau, et a incité les spéculateurs à exploiter cette situation pour faire monter les prix.

« Nous remercions le Président de la République pour ses efforts en faveur du secteur de l'élevage et de la production de viande. Nous considérons que le processus d'importation prévu est très bénéfique, car il contribuera à préserver la richesse nationale en bétail, à alléger la pression sur les éleveurs et les propriétaires de bétail, et à réduire la nécessité d'abattre les femelles (vaches, ovines et caprines), protégeant ainsi la production à long terme. », a-t-il déclaré. Le secrétaire gé-



ral de l'UNPA a souligné que l'Algérie possède les meilleures races au monde, insistant sur la nécessité de limiter l'abattage aux femelles stériles, malades ou âgées, tout en éliminant les spéculateurs de la chaîne de vente et de distribution, en renforçant la surveillance des abattoirs et en luttant contre l'abattage illégal.

Il a également indiqué que le développement du secteur de l'élevage nécessite davantage de ressources, notamment l'approvisionnement en eau, les licences d'exploitation des eaux souterraines, la construction de barrages, l'ouverture de routes, la fourniture de transports et d'électricité, et l'amélioration des conditions de vie dans les zones isolées.

Dans ce contexte, M. Dilmi a souligné que la majorité des

éleveurs sont des personnes âgées, ce qui nécessite le lancement de programmes visant à attirer les jeunes, notamment les diplômés universitaires sans emploi, et à les encourager à se lancer dans l'élevage de bétail et de volaille. L'État soutiendra ces programmes par la formation, l'investissement et l'octroi de prêts bancaires à taux réduit, leur permettant d'acheter du bétail et du fourrage, ainsi que de construire des étables, notamment dans les 14 wilayas steppiques.

Le secrétaire général de l'UNPA a proposé aux pouvoirs publics de supprimer les subventions à l'orge et de stocker la production dans des étables tout au long de l'année. Il a également proposé que le fourrage et les denrées alimentaires soient

produits dans l'extrême sud, compte tenu de l'abondance des eaux souterraines, et exportés vers les régions steppiques et le nord du pays afin de soutenir la production et de faciliter l'élevage. Il s'attend également à ce que le ministère de l'Agriculture dévoile les résultats du dernier recensement du cheptel en Algérie d'ici un mois ou deux dans les prochaines semaines, ajoutant : « Nous sommes capables d'atteindre 40 millions de têtes dans les années à venir, ce qui permettra à l'Algérie d'atteindre l'autosuffisance et de se libérer de la dépendance alimentaire extérieure pour les produits stratégiques, à condition que les conditions économiques et climatiques appropriées soient réunies. »

I. B.

## FABRICATION DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILE EN ALGÉRIE

### «De la planification à la mise en œuvre concrète»

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a annoncé, hier, l'achèvement des premières étapes de la feuille de route pour la création d'une industrie nationale intégrée des pièces détachées automobiles. Il a souligné que le ministère est passé de la planification à la mise en œuvre concrète, en partenariat avec tous les acteurs du secteur, afin de garantir l'autosuffisance et de renforcer la compétitivité de l'économie nationale. Lors de son discours marquant la signature d'accords de partenariat entre les constructeurs automobiles et les fournisseurs locaux, le ministre a expliqué que les réunions ont porté non seulement sur la fabrication des pièces de rechange, mais également sur les mécanismes de leur certification, de leur sécurité et de leur intégration dans les chaînes de montage des usines, tout en renforçant la coopération entre les constructeurs automobiles et les producteurs locaux pour assurer leur intégration dans un système industriel intégré. Le ministre a déclaré que la feuille de route qu'il a élaborée depuis sa prise de fonction au ministère de l'Industrie, qui comprend notamment la mise en place d'un réseau national de certification et d'accréditation des pièces détachées automobiles, a déjà été mise en œuvre à plusieurs reprises. Les travaux portent aujourd'hui non seulement sur la fabrication des pièces détachées, mais aussi sur leur certification et leur sécurité, leur intégration dans les chaînes de montage des usines, ainsi que sur la coopération et la coordination entre les constructeurs automobiles et les fabricants de pièces détachées. M Sifi a souligné que cette mesure garantira la production locale de pièces détachées, ouvrant ainsi la voie à l'exportation prochainement. Il a noté que divers acteurs, tant les constructeurs que les constructeurs agréés pour la fabrication de véhicules en Algérie, ont réagi positivement à l'annonce de cette mesure par le ministère. Le ministre a également apprécié le soutien du ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'Économie de la connaissance, soulignant le rôle central que joueront les startups dans ce domaine à travers l'innovation industrielle. Il a qualifié cette voie de « mission nationale pour développer cette industrie », soulignant la mobilisation de tous pour assurer le succès de cette nouvelle stratégie, qui ne se fera pas seule, mais grâce aux efforts conjugués de tous les partenaires. Il a ajouté : « L'heure est venue de construire une véritable industrie. Nous surmonterons tous les obstacles et relèverons le défi avec vous », a déclaré le ministre de l'Industrie.

I. B.

## INNOVATION ET PROTECTION DES INVENTIONS

### Un événement exceptionnel organisé les 29 et 30 avril 2025 à l'Université Alger 2

Inès B.

L'Institut national algérien de la Propriété industrielle annonce, sur sa page officielle Facebook, que dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle, le Centre d'appui à la technologie et à l'innovation de l'université Alger 2 organise un événement exceptionnel les 29 et 30 avril 2025, dédié à l'innovation et à la protection des inventions.

Au programme des conférences et workshops sur l'innovation et la protection des inventions, une exposition de projets et inventions innovants et un concours du meilleur projet innovant avec une formation exclusive offerte par l'Organisation mondiale de la propriété intellec-

tuelle (OMPI) pour le gagnant. Parmi les efforts consentis par l'INAPI concernant la propriété intellectuelle figure le programme Najahi. Ce programme a d'ailleurs été lancé le 18 février dernier par le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a annoncé aujourd'hui. Il vise à permettre aux entreprises algériennes de développer leurs portefeuilles d'actifs intellectuels et de les transformer en un levier de croissance et d'expansion, contribuant ainsi à la création d'un environnement économique plus compétitif et innovant. S'étalant sur six mois, le programme "Najahi" a pour objectif de soutenir 15 petites et moyennes entreprises (PME) innovantes, sélectionnées parmi 50 candidates. Ces entreprises bénéficieront d'un accompagnement dans l'élabo-

ration de stratégies efficaces de propriété intellectuelle, alignées avec leurs plans d'affaires, garantissant ainsi la protection de leurs actifs immatériels et le renforcement de leur compétitivité sur les marchés national et international. Le programme "Najahi" reflète l'engagement de l'Algérie à développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation, sachant que la protection de la propriété intellectuelle est devenue un élément clé pour améliorer la compétitivité des PME et soutenir le développement économique durable. Aussi, le contexte international actuel, marqué par une avancée scientifique et technologique rapide, impose aux pays d'adopter des politiques avancées en matière d'innovation et de propriété intellectuelle,

afin d'assurer la protection des actifs immatériels et d'encourager l'investissement. Grâce au programme "Najahi", l'ambition est de permettre aux entreprises algériennes d'utiliser la propriété intellectuelle comme un levier stratégique pour accéder aux marchés mondiaux, accroître leur valeur économique et attirer des partenariats internationaux. Concernant la Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2025, elle met en lumière la manière dont la créativité et l'innovation, soutenues par les droits de propriété intellectuelle, permettent de maintenir une scène musicale dynamique, diversifiée et florissante qui profite à toutes et à tous, partout dans le monde.

I. B.

VEILLÉES DE RAMADHAN

# La "magie" du conteur opère toujours à Biskra

Le conteur choisit toujours ses histoires en fonction du public qu'il a face à lui. L'important, pour lui (comme l'expliquera Mohamed-Laïd Hamada), est d'accaparer l'attention de l'auditoire et la garder en éveil tout au long du récit.

Les veillées du mois de Ramadhan sont marquées, cette année dans la capitale des Ziban, par le retour du conteur, ce personnage mi-folklorique, mi-pédagogique dont la faculté de capter un auditoire est intacte. Assis en cercle dans un espace offert par la bibliothèque principale de lecture publique Mohamed-Assami de Biskra, les enfants n'ont d'yeux que pour Mohamed-Laïd Hamada (le conteur en question) auquel ils sont accrochés aux lèvres, comme fascinés. Affectueusement appelé "Ammou Hamada", le conteur puise à pleines brassées dans son imagination pour "sortir" des histoires de mythologie, d'animaux qui parlent, d'exploits chevaleresques et d'improbables prouesses de héros venus du fin fond des traditions populaires. Au fil de son récit, "Ammou Hamada" ajuste ses gestes et ses mouvements aux péripéties de l'histoire qu'il narre et adapte le timbre de sa voix qui devient tantôt mystérieux, tantôt (presque) inaudible, avant d'être ponctué "d'envolées" d'éloquence que le jeune auditoire, impatient de connaître la fin du conte, semble apprécier tout particulièrement. Le conteur choisit toujours ses histoires en fonction du public qu'il a face à lui. L'important, pour lui (comme l'expliquera Mohamed-Laïd Hamada), est d'accaparer l'attention de l'auditoire et la garder en éveil tout au long du récit. "Parfois, confie-t-il, mon jeune public est tellement plongé dans les détails d'une histoire qu'il se met à en imaginer l'épilogue. Cela se ressent à la petite déception perceptible lorsque la fin du récit n'est pas celle qu'il espérait, ou au bonheur qui se lit dans tous les yeux lorsque le bien triomphe du mal". Le conteur souligne, dans un entretien accordé à l'APS, qu'il y a toujours une morale dans les histoires qu'il raconte, c'est pourquoi il s'évertue à utiliser un langage simple et un style dépouillé adaptés aux tout-petits.



## DÉVELOPPER L'IMAGINATION DES ENFANTS

Il soutient également que nombre des histoires absorbantes qu'il raconte, telles que "Le lion et Aïcha", "Le roi et le ver de terre" et la célèbre saga de Djeha contribuent toutes, selon lui, à "accroître le bagage linguistique de l'auditeur et à développer l'imagination des enfants". Pour Mohamed-Laïd Hamada, "faire incarner des personnages en parlant à un public attentif procure un plaisir immense au conteur qui utilise ce moyen pour transmettre des valeurs, les yeux dans les yeux, loin des réseaux sociaux, et d'une manière différente de celle qui consiste à lire des pages de livres". Même si le conteur "peut s'apparenter à un monologue, puisqu'il est le

seul à parler, une sorte de dialogue s'instaure avec le public et cela se ressent, dit-il, à travers l'expression des visages, celle-ci traduisant, selon le cheminement du conte, l'étonnement, quelquefois la peur, l'amusement, le soulagement et – invariablement – le bonheur lorsque l'histoire est ponctuée d'un happy-end". La raréfaction des conteurs, chantres d'une culture tombée en désuétude car "agressée" de toutes parts par les technologies d'aujourd'hui en matière de communication, a aussi provoqué le tarissement des espaces alloués à cette activité. C'est pourquoi, la bibliothèque principale de lecture publique Mohamed-Assami a offert une précieuse solution à ce manque en mettant une de ses salles à la disposition du conteur et de son jeune et fidèle

public. Loin des séries télé, des salles de jeux et des réseaux sociaux, il existe encore, et vous voyez-bien que Mohamed-Laïd Hamada en est tout heureux, des enfants passionnés d'histoires extraordinaires et de héros fabuleux", souligne le directeur de la bibliothèque, Badreddine Masmoudi. La bibliothèque, qui s'emploie à rassembler tous les genres littéraires et à attirer les créateurs et le public, tente, à travers l'espace dédié aux contes, de récupérer un pan important de la mémoire et de l'imaginaire populaires, bien au-delà du simple divertissement. L'enjeu est de préserver les valeurs morales telles que le courage, la loyauté et l'amour d'autrui, et de consolider les principes de l'identité nationale.

GHARDAÏA

## LE MOIS DE RAMADHAN ENTRE SPIRITUALITÉ ET GÉNÉROSITÉ

Le mois de Ramadhan constitue pour les habitants de Ghardaïa une occasion propice pour entretenir leurs us et traditions ancestrales, dans une ambiance imprégnée de spiritualité, de générosité et de solidarité.

Très attachées aux valeurs et traditions sociales, les familles de Ghardaïa, dans leurs différentes composantes sociologiques, accordent une grande importance au Ramadhan, pour revivifier, entre autres, le rituel de partage avec les voisins du repas de rupture de jeûne.

Les ménagères veillent à faire goûter leurs préparations aux voisines, en leur dressant une assiette, reflétant ainsi le sens du partage et de la convivialité marquant le mois sacré.

Pour les habitants de Ghardaïa, des plats traditionnels locaux, dont les recettes se transmettent de mère en fille, sont proposés à la dégustation à chaque décennie du mois sacré, notamment la célébration du dixième jour, de la nuit de mi-Ramadhan et de la nuit du destin (27ème jour).

La nuit du dixième jour de Ramadhan

est rehaussée par le "Baghrir" au miel (Thimliyent en tamazight locale), et la nuit de la mi-Ramadhan par la préparation d'un copieux couscous, tandis que la nuit du 27ème jour est célébrée par la préparation de Chakhchoukha arrosée d'une sauce à base de dattes.

### DES TRADITIONS BIEN ANCRÉES

Selon la tradition, ces mets appétissants sont distribués aux passants et aux amis et échangés entre familles dans les différents quartiers, et offerts lors des visites nocturnes entre proches, voisins, familles et amis, des visites fréquentes tout au long du mois, a indiqué à l'APS Hadj Bakir, un notable du ksar de Mélika. Outre les actions de solidarité, d'entraide et de bienfaisance qui caractérisent le mois sacré, les enfants jeûneurs pour la première fois sont choyés et encouragés par leurs parents, en leur préparant un met typique et très apprécié de la gastronomie de Ghardaïa, dénommé "Takkourth" en Tamazight locale (Tikdou-

rine au pluriel) et qui résiste aux changements des tendances et habitudes culinaires, a rappelé, de son côté, Hadj Omar, un commerçant à Ghardaïa.

Tout comme dans les différentes régions du pays, les plus de 200 mosquées de la wilaya de Ghardaïa, entretenues, encensées et parfumées à cette occasion, enregistrent une affluence record de fidèles durant ce mois sacré. Les fidèles emplissent ces lieux de culte, prient et suivent des causeries, conférences religieuses et des conseils médicaux de spécialistes, notamment des diabétologues et des nutritionnistes, pour sensibiliser la population âgée aux comportements à adopter durant ce mois de jeûne. L'engouement pour les espaces religieux, notamment pour l'accomplissement des prières de fin de journée "El-Isha" et des "Tarawih" (surrogatoires), illustre l'importance particulière accordée à l'aspect spirituel durant le Ramadhan. Pour nombre de fidèles, de différents âges, le choix du lieu de prière est souvent déterminé

par la façon dont les imams déclament les Sourates du Saint Coran durant les prières de Tarawih, même s'ils doivent pour cela venir de loin et d'un autre quartier. Parmi d'autres traditions religieuses perpétuées lors de ce mois sacré, la récitation et la psalmodie, en groupe, du Saint Coran durant tout le mois sans interruption, sauf pour les cinq prières quotidiennes, et ce dans différentes mosquées. Les groupes se relayent sans interruption, de nuit comme de jour, et à chaque fois que l'ensemble du Livre saint est récité, une nouvelle lecture recommence. Selon des personnes interrogées à ce sujet, la récitation du Coran sans interruption, sauf pour les prières et le moment du F'tour (repas de rupture du jeûne), est considérée comme la reviviscence du souvenir de la révélation du Coran durant ce mois sacré à la personne du prophète Mohamed (QSSSL). Ces diverses traditions et pratiques dans la région de Ghardaïa constituent un ciment de cohésion sociale et sa fortification.

JOURNÉE  
INTERNATIONALE DES  
FORÊTS

La DGF  
prévoit  
de planter  
25 000 arbres

Plusieurs activités visant à sensibiliser le grand public sur les valeurs écologiques, économiques et sociales de la forêt, seront organisées jeudi prochain à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des forêts, coïncidant avec le 21 mars de chaque année, a indiqué mardi la Direction générale des forêts (DGF) dans un communiqué. Ces activités seront menées à travers le territoire national par le personnel forestier des conservations des forêts, des parcs nationaux, des centres cynégétiques et des réserves de chasse, sous le slogan "Prendre soin des forêts pour nourrir l'humanité". Dans ce cadre, près de 25.000 plants vont être plantés, selon le communiqué de la DGF soulignant que la commémoration de cette journée internationale permettra aussi de développer, pendant toute l'année scolaire, un volet pédagogique à destination des élèves des différents cycles scolaires et les associations. Cette action permet aux élèves et aux adhérents des associations d'appréhender les bases d'une gestion durable et la multifonctionnalité des forêts avec des fonctions environnementales, économiques et sociales, explique la même source. La DGF a mis en avant dans son communiqué l'importance des forêts en tant que source vitale d'énergie, ainsi que son rôle clé dans l'agriculture en accueillant des pollinisateurs et en contribuant à l'enrichissement des sols, à la régulation du climat et à la conservation de la biodiversité. En outre, les bassins versants forestiers fournissent de l'eau douce à plus de 85% des grandes villes du monde.

ACCIDENTS  
DE LA ROUTE

22 morts  
et 1327 blessés  
en une semaine

Vingt-deux (22) personnes sont décédées et 1327 autres ont été blessées dans 1132 accidents de la route survenus, durant la période du 9 au 15 mars à travers le pays, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ain Defla avec trois (03) décès et 52 blessés, suite à 28 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 425 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (52 incendies), Oran (24) Blida (21). Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont procédé au sauvetage de 324 personnes en situation de danger et exécuté 3937 opérations d'assistance diverses, ajoute la même source.

SANTÉ

# Comment protéger ses reins au quotidien ?

Les maladies rénales progressent souvent de manière silencieuse. C'est pourquoi, il est important de protéger cet organe qui joue un rôle majeur dans notre organisme en filtrant près de 200 litres de sang par jour pour éliminer les déchets et les toxines.



Les reins jouent un rôle essentiel dans le maintien de la santé globale de notre corps. Connus comme des "épurateurs", ces organes font un travail remarquable puisqu'ils filtrent près de 200 litres de sang par jour.

Ils éliminent les déchets et les toxines, régulent l'équilibre des fluides et des électrolytes, régulent la tension artérielle et participent à la production de certaines hormones ou encore de l'érythropoïétine qui permet de fabriquer les globules rouges et activent la vitamine D, ce qui permet d'absorber le calcium et bien le fixer sur les os. Pour assurer le bon fonctionnement des reins et prévenir les maladies rénales, il est primordial d'adopter une alimentation saine et équilibrée. Les experts de la santé insistent sur une bonne hygiène de vie, basée notamment sur une alimentation saine et équilibrée, car tout ce qu'on mange a un effet sur les reins.

Il faut savoir qu'à partir de 40 ans, la filtration rénale commence à diminuer d'environ 1 % par an. À long terme, le risque est de développer une maladie rénale, d'autant plus sournoise qu'elle évolue silencieuse, c'est pourquoi il est important de prendre soin de ses reins quotidiennement. Parmi les recommandations, celle « d'éviter de se retenir d'aller aux toilettes lors d'une envie d'uriner car cela contrarie le fonctionnement du rein et favorise les calculs rénaux et les infections urinaires avec un risque de pyélonéphrite,

une grave infection du rein », préviennent les spécialistes.

«Faire également attention à la couleur des urines, si elles sont foncées (comme du thé) ou dorées, donc très concentrées, cela montre que l'on ne boit pas suffisamment.

En dehors des premières urines du matin, elles doivent être jaune pâle. De même, des urines qui moussent doivent pousser à consulter et faire des analyses car cela peut être le signe d'une concentration en albumine élevée, donc d'une atteinte rénale. Idem s'il y a du sang qui peut indiquer des calculs, une infection urinaire, voire un cancer ».

Il est vivement conseillé de limiter la consommation de sel, pas plus de 5 grammes par jour, car manger trop salé favorise l'hypertension artérielle et certaines formes de calculs rénaux.

Il est également recommandé d'avoir des apports adaptés en calcium car il contribue à la régulation de la pression artérielle, indispensable, même chez les personnes sujettes aux calculs rénaux calciques. Les apports recommandés sont de 900 milligrammes par jour, répartis tout au long de la journée.

Il faut savoir que 150 mg de calcium correspondent à 1 verre (150 ml) de lait demi-écrémé ou 1 yaourt (125 g) et que des fruits et légumes à chaque repas apportent 200 à 300 mg de calcium par jour. Autre conseil, éviter l'excès de protéines afin de ne pas surcharger les reins, tout en assu-

rant les besoins de l'organisme, en ne dépassant pas 100 g par jour de protéines animales, de préférence fractionnées lors des repas de la journée.

Concernant la quantité d'eau à boire pour des reins en bonne santé, les experts estiment que l'organisme a besoin en moyenne, 1,5 litre d'eau par jour (soit environ 8 grands verres d'eau), voire un peu plus. Il est conseillé de boire de petites quantités régulièrement plutôt qu'un litre en fin de journée.

En cas de pathologie type cystite ou calculs rénaux, augmenter ses apports pour s'assurer que les urines sont suffisamment diluées. Après 70 ans, mieux vaut aussi prendre le réflexe de boire plus, car les personnes âgées perçoivent moins bien la sensation de soif.

## SANTÉ DES REINS: CE QU'IL FAUT ÉVITER

Les experts évoquent également la nécessité de protéger ses reins des médicaments et des substances qui peuvent être toxiques.

En effet, les reins peuvent être intoxiqués par certains médicaments, comme les anti-inflammatoires. Ces derniers qui sont largement prescrits comme antidouleurs peuvent s'ils sont pris pendant plusieurs semaines, mettre les reins en surpression. Ils sont contre-indiqués en cas d'insuffisance rénale.

C'est le cas aussi des anti-acides, comme les inhibiteurs

de la pompe à protons (IPP) prescrits contre les brûlures d'estomac. Des études ont montré que les personnes qui prennent des IPP au long cours ont une fonction rénale moins bonne que les autres.

Si vous souffrez d'une maladie rénale, il est recommandé de contrôler la quantité de sodium, de potassium et de phosphore dans votre alimentation.

Le sodium est un minéral présent dans le sel et de nombreux aliments transformés d'où l'importance d'éviter les aliments tels que les viandes transformées et les aliments préparés contenant des quantités élevées de sodium.

D'autre part, les aliments riches en potassium sont à éviter. En effet, lorsque les reins ne fonctionnent pas correctement, le potassium peut s'accumuler dans le sang et causer des problèmes cardiaques.

Le phosphore est un autre minéral qui peut s'accumuler dans le sang en cas de dysfonctionnement rénal.

Une alimentation saine et équilibrée est donc essentielle pour maintenir la santé des reins.

Si le premier geste est de boire beaucoup d'eau, il est essentiel de proscrire les sodas et les boissons sucrées, de manger des fruits et des légumes de manière variée et de manger des repas équilibrés, en surveillant sa consommation de sel, de gras et de sucre et d'éviter les plats industriels et les aliments ultratransformés.

A. B.

DES MILLIONS DE VIES MENACÉES

# L'OMS appelle Washington à reconsidérer ses coupes budgétaires

«Si les perturbations se poursuivent, nous pourrions enregistrer 15 millions de cas supplémentaires de paludisme et 107 000 décès rien que cette année, ce qui réduirait à néant 15 années de progrès», a affirmé le directeur de l'OMS.

«L'effet des coupes budgétaires américaines est déjà visible et sera plus important», a déclaré lundi Tedros Adhanom Ghebreyesus, le directeur de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). S'exprimant lors d'une conférence de presse de l'OMS, il a demandé à Washington de reconsidérer sa décision. «L'impact des réductions de financement de l'USAID et d'autres agences sera encore plus important, et nous le voyons déjà», a-t-il déclaré. En ce qui concerne l'impact de ces réductions, Tedros Adhanom Ghebreyesus a indiqué que dans de nombreux pays, la perte du financement américain menace d'annuler les progrès réalisés dans la lutte contre les maladies, les taux de vaccination, la santé maternelle et infantile ainsi que la préparation aux situations d'urgence.

«Bon nombre des progrès réalisés au cours des 20 dernières années dans le domaine du paludisme sont aujourd'hui menacés. La fourniture de diagnostics, de médicaments et de moustiquaires imprégnées d'insecticide est aujourd'hui gravement perturbée par des ruptures de stock, des retards de livraison ou un manque de financement», a-t-il dit. Selon Tedros Adhanom Ghebreyesus, les États-Unis ont été «le plus grand donateur bilatéral» dans la lutte contre le palu-

disme au cours des deux dernières décennies. «Si les perturbations se poursuivent, nous pourrions enregistrer 15 millions de cas supplémentaires de paludisme et 107 000 décès rien que cette année, ce qui réduirait à néant 15 années de progrès», a affirmé le directeur de l'OMS. «Il en va de même pour le VIH», a-t-il déclaré, expliquant que la suspension de la majeure partie du financement du Plan présidentiel d'aide d'urgence à la lutte contre le sida (Pepfar) a entraîné l'arrêt immédiat des services de traitement, de dépistage et de prévention du VIH dans plus de 50 pays. Il a ajouté qu'en conséquence, la thérapie antirétrovirale est désormais fortement perturbée dans huit pays et que ces derniers manqueront de médicaments dans les mois à venir, sans nommer les pays concernés.

## Des décennies de progrès menacés

«Les interruptions des programmes de lutte contre le VIH pourraient réduire à néant 20 ans de progrès, entraînant plus de 10 millions de cas supplémentaires de VIH et 3 millions de décès liés au VIH, soit plus du triple du nombre de décès de l'année dernière», a-t-il souligné. Selon Tedros Adhanom Ghebreyesus, 27 pays d'Afrique et d'Asie sont confrontés à des défaillances catastro-



phiques dans leur riposte à la tuberculose : pénurie de ressources humaines, perturbation du diagnostic et du traitement, effondrement des systèmes de données et de surveillance, détérioration du travail essentiel d'engagement communautaire. Il a également ajouté que neuf pays avaient signalé des défaillances dans les chaînes d'achat et d'approvisionnement des médicaments anti-tuberculeux, soulignant ainsi l'importance du soutien des États-Unis aux services de lutte contre la tuberculose au cours des deux dernières décennies. En outre, le réseau mondial de l'OMS pour la rougeole et la rubéole, qui compte plus de 700 laboratoires et qui était financé uniquement par les États-Unis, risque de fermer prochainement. «Cela arrive au pire moment possible, alors que la rougeole

fait son retour», a-t-il noté. L'année dernière, 57 épidémies de rougeole importantes ou perturbatrices ont été recensées, et ce nombre est en augmentation depuis trois ans, selon l'OMS. Tedros Adhanom Ghebreyesus a déclaré que les réductions soudaines du financement américain affectaient également les efforts déployés pour éradiquer la poliomyélite, surveiller l'émergence de maladies telles que la grippe aviaire et réagir aux épidémies et aux crises humanitaires. «Près de 24 millions de personnes vivant dans de telles crises risquent de ne pas pouvoir accéder aux services de santé essentiels. Plus de 2 600 établissements de santé dans 12 crises humanitaires ont déjà suspendu leurs services, au moins partiellement, ou le feront très bientôt», a-t-il poursuivi.

RD CONGO

## Près de 100.000 personnes déplacées par des violences en Ituri

Environ 100.000 personnes ont dû fuir des violences armées dans les territoires de Djugu, Irumu et Mambasa, en Ituri, en République démocratique du Congo (RDC), a indiqué l'ONU lundi. Alors que la poursuite des combats entre le Mouvement M23 et les Forces armées congolaises (FARDC) continue de contraindre des milliers de civils à fuir leurs foyers dans la province du Sud-Kivu, des dizaines de milliers de personnes ont été déplacées par des violences dans la province de l'Ituri, au nord-est de la RDC, a indiqué le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA). Les affrontements entre groupes armés et des attaques contre les populations ont fait un total de 205 morts parmi les civils dans les territoires de Djugu, d'Irumu et de Mambasa entre janvier et février derniers, selon plusieurs sources dont la société civile et les partenaires locaux. Parmi eux, au moins 102 per-

sonnes auraient été tuées au mois de février, dont des femmes et des enfants, selon des sources locales, a précisé l'OCHA dans un rapport de situation.

En raison de la détérioration persistante de la situation sécuritaire, plusieurs écoles ont dû suspendre leurs activités. Le groupe sectoriel Education a

rapporté 78 établissements scolaires fermés entre janvier et février dans les zones de santé de Fataki et Drodro, affectant l'éducation de près de 30.000 enfants. Par ailleurs, l'insécurité persistante perturbe la livraison des services humanitaires à près de 92.000 personnes dans les sites de déplacement et au sein

des communautés hôtes dans la zone de santé de Drodro.

Ces derniers développements au nord-est de la RDC interviennent alors que l'Est du pays est également confronté à une nouvelle escalade de violences.

Depuis le début de l'année, les rebelles du M23 mènent une offensive dans l'est de la RDC, et

ont pris le contrôle de pans entiers des provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.

Ces vagues de violences font que ce pays de la région des Grands Lacs traverse l'une des crises humanitaires les plus complexes au monde, avec plus de 21 millions de personnes ayant de multiples besoins.

CÔTE D'IVOIRE

## Ouverture de la période de contentieux de la liste électorale

La Commission électorale indépendante (CEI) de Côte d'Ivoire a publié lundi la liste électorale, ouvrant la voie au contentieux des inscriptions sur cette liste avant la publication de la liste définitive pour l'élection présidentielle d'octobre. Lors d'une cérémonie à son siège à Abidjan, la CEI a remis à chaque parti politique représenté la liste électorale 2024-2025 sur support électronique en vue de l'ouverture de la période de contentieux. La liste électorale provisoire restera affichée dans tous les lieux de

vote du pays du 17 au 21 mars. Sa consultation peut donner lieu à des réclamations ouvrant un contentieux. La phase de contentieux permet à tout électeur de consulter la liste électorale, de la vérifier et de formuler d'éventuelles réclamations.

Le contentieux peut porter sur l'inscription des personnes omises, la correction des erreurs et irrégularités sur les mentions personnelles, la radiation des personnes décédées ou ayant perdu la qualité d'électeur ou encore indûment inscrites sur la

liste électorale. Nous sommes et demeurons l'arbitre indépendant du jeu politique. Nous ne sommes l'adversaire de personne et nous souhaitons demeurer dans ce rôle pour continuer à consolider les bases de notre jeu démocratique», a déclaré le président de la CEI, Ibrahim Coulibaly-Kuibiert appelant les partis politiques et les organisations de la société civile à «être porteurs de paix et de cohésion sociale». La liste électorale provisoire 2024-2025 compte 8.761.348 électeurs.

## Le Niger se retire l'Organisation internationale de la Francophonie

Le gouvernement nigérien a confirmé le retrait du pays de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), selon une note du ministère des Affaires étrangères, ont rapporté mardi des médias locaux. Cette décision, qualifiée de «souveraine», a été communiquée aux chefs des missions diplomatiques et postes consulaires du Niger à l'étranger afin qu'ils en informent leurs juridictions respectives d'accréditation, ont précisé les mêmes sources. Pour rappel, le gouvernement du Niger avait déjà décidé en 2023 de suspendre toutes formes de coopération avec l'organisation, appelant à cette époque-là les peuples africains à «une décolonisation des esprits et à la promotion de leurs propres langues nationales», conformément aux idéaux des pères fondateurs du panafricanisme.

TUNISIE

## Environ 612 migrants secourus et 18 corps repêchés lors d'opérations en mer

Quelque 612 migrants irréguliers subsahariens ont été secourus et 18 corps ont été repêchés lors d'opérations menées dans la nuit du 16 au 17 mars 2025. Les migrants étaient en danger de noyade après la panne de leurs embarcations en pleine mer, rapporte l'agence tunisienne (TAP). Selon un communiqué de la Direction générale de la Garde nationale publié lundi soir, les opérations menées par les unités des gardes-côtes de la garde nationale tunisienne de la région du centre ont combiné des actions de secours, de sauvetage et d'interception de tentatives de franchissement clandestin des frontières maritimes vers l'espace européen. Les autorités ont réaffirmé leur engagement à protéger les frontières terrestres et maritimes contre les infiltrations illégales, appelant à une sensibilisation accrue aux dangers de la migration irrégulière et à un renforcement des efforts conjoints pour lutter contre ce phénomène, ajoute l'agence.

EQUIPE NATIONALE

# Abdelli déclaré forfait

Marouane A.

Un autre joueur s'ajoute à la liste désormais longue des blessés en équipe nationale et qui ont donc déclaré forfaits pour ces deux matchs comptant pour les éliminatoires du Mondial 2026. Il s'agit, en effet, du milieu de terrain du SCO Anger, Himad Abdelli qui a été victime d'une blessure à la cuisse lors de la défaite face à Monaco (2/0). Le joueur a été victime d'une lésion manifeste sur une phase de jeu, ce qui a conduit à une prise en charge immédiate par le staff médical du club, affirmera Anger dans un communiqué comme pour évacuer certaines rumeurs, comme quoi le match avait été arrêté pour permettre au joueur de rompre le jeûne, et qui est interdit en France, soit dit en passant. Le joueur a une réplique sarcastique d'ailleurs, sur Instagram. «Tellement fait exprès ma blessure que je ne peux rejoindre et jouer pour ma sélection nationale! A bon entendeur», a écrit le joueur. Le club n'est pas resté les bras



croisés et a défendu son joueur dans un communiqué.

«Nous déplorons les accusations infondées relayées par certains médias, insinuant que cette blessure aurait été feinte pour permettre la rupture du jeûne», a indiqué le SCO. «La

réalité est tout autre. Preuve s'il en est, les examens médicaux réalisés par le département médical de sa sélection nationale, l'Algérie, ont confirmé l'impossibilité pour lui d'honorer sa convocation internationale. Nous apportons tout notre sou-

ten à Himad Abdelli, dont l'intégrité et le professionnalisme ne sauraient être remis en cause. Le club condamne fermement toute tentative de désinformation qui pourrait nuire à l'image de l'un de ses joueurs.» Pour revenir aux joueurs blessés, ils sont maintenant au nombre de sept, avec Tougaï, Bouneddjah, Aouar, Zerrouki, Mandréa, et Hadj Moussa en plus maintenant de Abdelli. Le groupe passe ainsi de 26 à 24 puisqu'il n'y a eu que deux remplacements pour le moment. Sohaib Nair pour Ismael Bennacer, même si ce n'est pas le même poste, Petkovic a indiqué vouloir rajouter undéfenseur et Oussama Benbot pour Anthony Mandra.

## AYMEN MAHIUS NI EN A NI EN A'

Auteur de 17 buts depuis le 1er décembre, le buteur du CRB Aymen Mahious n'a été convoqué ni par Vladimir Petkovic, ni par Madjid Bougherra, et cela a suscité des interrogations. Ce dernier a opté pour le CRB l'été dernier pour se relancer après une saison pas catastrophique en Suisse mais médiatiquement moins exposée, il a fini par devenir indispensable au Chabab.

Avec 10 en 27 matchs avec Yverdon Sport en 2023/2024 il faisait mieux que la saison précédente avec l'USMA (10 buts en 32 matchs) mais mis à part deux titularisations face à l'Ouganda en juin la Tanzanie sous l'ère Belmadi, il restera sur le banc contre le Sénégal en septembre 2023 puis n'a plus été rappelé en sélection. Pourtant il

avait brillé avec les A' de Madjid Bougherra au CHAN en Algérie au début de la même année.

Cette saison donc, il pensait bien faire en optant pour le CRB mais l'arrivée de Slimani en septembre l'a mis dans son ombre. A partir du 1er décembre 2024 quand Slimani s'était retiré, Mahious a commencé enfin à être titularisé, ce qu'il a bien exploité.

Il en est à 17 buts en 19 titularisations ! En plus des buts, sont jeu a beaucoup évolué, devenant plus complet, prenant les espaces, très bon au pied et toujours aussi efficace de la tête. A 27 ans, il atteint son meilleur niveau, c'est ainsi que son absence de la liste de Petkovic malgré la blessure de Bouneddjah était étonnante mais le fait qu'il ne soit même pas convoqué par Madjid Bougherra en A' est encore plus intrigant.

«Boughy» lui a préféré Berkane (JSK) et Bayazid (MCA) sans doute au vu du peu de temps de travail, dans une optique de complémentarité avec d'autres convoqués des mêmes clubs (Hamidi Boualia et Akhrib pour la JSK, Bouras et Naidji pour le MCA). Pourtant deux des pourvoyeurs de Mahious au CRB sont présent dans la liste, Khaçef et Meziane

La seule raison plausible pour la sélection des locaux c'est qu'il est prêté par Yverdon Sport et qu'il devra retourner dans trois mois en Suisse, ce qui fait qu'il ne pourrait pas être qualifié pour le CHAN et la Coupe Arabe en deuxième partie d'année 2025.

M. A.

EN A'

## Le stage des locaux débute à Annaba

L'équipe nationale de football des joueurs locaux A' est arrivée lundi après-midi à l'aéroport Rabah-Bitat d'Annaba pour effectuer un stage de préparation en prévision du match programmé en mai prochain contre la sélection gambienne pour le compte du tour des barrages qualificatifs au Championnat d'Afrique des nations CHAN 2025, a-t-on appris auprès du directeur de wilaya de la jeunesse et des sports, Hocine Alloui. L'équipe nationale qui séjournera à Annaba du 17 au 25 mars courant effectuera ses entraîne-

ments au stade 19 mai 1956 sous la direction de l'entraîneur de la sélection Madjid Bougherra et son staff technique en prévision du match contre la Gambie aller et retour. Le staff technique de l'équipe nationale des locaux conduit par Madjid Bougherra était arrivé dimanche soir à Annaba, a indiqué le directeur de la jeunesse et des sports qui a affirmé que «toutes les conditions matériels et d'organisation ont été mises en place pour permettre à l'équipe nationale d'effectuer son stage dans les meilleures conditions».

## BADMINTON/COUPE SUDIRMAN-2025/GROUPE A L'EN affrontera la Chine, Hong Kong et la Thaïlande

La sélection algérienne de badminton (seniors/messieurs-dames) a hérité du groupe A, lors de la "Sudirman Cup Finals-2025", en compagnie de la Chine (pays organisateur), de Hong Kong et de la Thaïlande, à l'issue du tirage au sort de cette compétition. L'Algérie participera au tournoi avec 8 athlètes, dont 4 filles. Cet événement biennal international de la Fédération mondiale de badminton (BWF), verra la participation de 16 équipes scindées en quatre groupes de quatre sélections chacun. Dans le groupe B, la Corée du Sud affrontera Taipei chinois, Canada et la République tchèque, alors que le groupe C comprend le Japon, la Malaisie, la France et l'Australie. Le groupe D est composé de l'Indonésie, du Danemark, de l'Inde et de l'Angleterre. Ce tournoi aura lieu du 27 avril au 4 mai prochains, dans la ville de Xiamen, au sud-est de la Chine.

ELIMINATOIRES MONDIAL FÉMININ (U17)

## Algérie -Nigéria au 3e et dernier tour

La sélection algérienne féminine U17 de football, affrontera son homologue nigériane, au troisième et dernier tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2025 de la catégorie. Le match aller se jouera en Algérie les 18, 19 ou 20 avril 2025, tandis que la manche retour se disputera en déplacement (25-27 avril). Pour rappel, la sélection algérienne s'est brillamment qualifiée au troisième et dernier tour des élimina-

toires du mondial 2025 de la catégorie, en surclassant son homologue du Botswana (4-0, mi-temps 2-0), lors du deuxième tour retour, disputé dimanche soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Les buts de cette rencontre ont été inscrits par Rebbahi (22), Sehoul (41 et 86) et Iskounene (74). Lors du match aller disputé la semaine dernière à Francistown, les jeunes footballeuses algériennes avaient perdu (2-1). De son côté,

l'équipe nigériane a largement dominé l'Afrique du Sud en s'imposant en déplacement (3-1) avant de confirmer sa supériorité lors de la manche retour (2-0). Les joueuses d'Abdenour Mira auront une opportunité en or d'écrire une nouvelle page du football féminin algérien et de décrocher une qualification historique pour le Mondial U17 qui aura lieu en Afrique du 17 octobre au 8 novembre 2025.

HANDI-BASKET

## Nour M'Sila remporte le trophée de la Super Coupe d'Algérie

Le club handi-basket de Nour M'Sila s'est adjugé le trophée de la 9e Super Coupe d'Algérie messieurs en battant la formation de Nour Hamadi sur le score de 71 à 64, en match joué à la salle Omnisport de Birkhadem (Alger), en présence des membres du bureau fédéral de la Fédération algérienne handisport (FAH). Dans un match très disputé entre deux formations qui domine le handi-basket national depuis quelques années, Nour M'Sila a réussi son pari de débiter la saison 2024-2025 avec un titre, qui va lui ouvrir l'appétit pour le championnat et la Coupe d'Algérie cette année. Pour cette finale, les deux équipes se sont préparées le plus normalement du monde, puisque leurs joueurs dont ceux qui jouent en sélection, se connaissent bien. Les deux

clubs sont des pourvoyeurs de joueurs pour la sélection nationale. Les acteurs de la rencontre ont répondu présents sur tous les plans pour un match dont le résultat final l'emporte sur le jeu. Le titre est revenu finalement au club le plus entreprenant, efficace et qui a été l'auteur de peu d'erreurs. Du point de vue "histoire des deux clubs", celle de Nour de M'Sila est de loin le plus riche, avec plus de 15 titres de champion, 8 coupes d'Algérie, 8 super coupes et une coupe arabe arrachée en Jordanie en 2016. D'ailleurs, presque à chaque saison, l'équipe de handi-basket du Nour offre au moins un titre à la ville de M'Sila. La rencontre de Super Coupe d'Algérie s'est jouée sur de petits détails et l'expérience du groupe formant Nour M'Sila, dans la gestion des matchs de

coupe et la volonté de réussir cette sortie, ont prévalu, offrant un trophée bien mérité à l'équipe. Evoluant tous les deux en championnat de division Une, Nour M'Sila et Nour Hamadi dominent leurs groupes. Les M'Silis, conduits par le joueur le plus en vue à chaque rencontre, Nabil Tabi, sont leader du groupe Centre-Est avec 12 points, récoltés après six victoires en six matchs et sans aucune défaite, devant celle d'El Bibane 11 points avec sept matchs joués.

Le même cas de figure est similaire dans le groupe Centre-Ouest, avec la domination de Nour Hamadi avec 12 points avec un parcours similaire (six victoires en autant de matchs). La seconde place du groupe est partagée par Saoura Béchar et l'IRB El Harrach (10 pts).

APRÈS LE MATCH CONTRE LE PSG

# Rabiot et l'OM dénoncent des banderoles insultantes

Après la nette victoire du Paris SG dimanche contre l'OM, le «Classique» du football français a rebondi lundi hors du terrain, avec la vive réaction d'Adrien Rabiot, de sa famille et de son club face aux banderoles insultantes qui l'ont visé au Parc des Princes.



«locked-in syndrome» provoqué par un grave AVC.

## «C'EST ALLÉ TROP LOIN»

Interrogée lundi après-midi par l'AFP, Véronique Rabiot a confirmé son intention de porter plainte après ces incidents, comme elle l'avait annoncé dans la matinée sur Radio France. «Je vous le confirme, bien sûr. Je suis déterminée. Parce que c'est allé trop loin, c'est trop», a-t-elle dit à l'AFP alors qu'elle était en route pour Clairefontaine, où son fils a rejoint l'équipe de France, qui doit

affronter la Croatie en quart de finale de la Ligue des Nations. «Qu'on nous insulte, moi ou Adrien, j'y suis habituée. Mais ils ne devaient pas parler du père de mes enfants», a-t-elle ajouté, regrettant que «personne n'ait réagi» dès dimanche soir.

Dans la soirée, l'OM a ensuite annoncé qu'il allait s'associer à cette plainte et a dénoncé dans un communiqué les attaques «ignobles et inacceptables» visant Adrien Rabiot et sa famille. Le club marseillais a également déploré «les chants injurieux, racistes et discrimina-

toires descendus des travées du Parc des Princes». Né en région parisienne et formé au PSG, Rabiot avait quitté le club de la capitale en 2019 dans la rancune réciproque, après six mois de mise à l'écart sur fond de prolongation de contrat refusée par le joueur. Après les premières réactions d'Adrien Rabiot et de sa mère, d'autres ont suivi dans l'après-midi, toutes en soutien du milieu de terrain des Bleus.

## DIALLO ET PAYAN RÉAGISSENT

Dans une réponse à l'AFP, Philippe Diallo, le président de la Fédération française de football, a ainsi condamné «avec la plus grande fermeté» des insultes «indignes, honteuses et révoltantes», proférées par «des supporters irresponsables». Sur son compte X (anciennement Twitter), le maire de Marseille Benoît Payan a de son côté demandé «une réaction claire à la Ligue de football professionnel et au PSG». «Les attaques directes contre Adrien Rabiot et sa famille sont intolérables. Tout mon soutien au joueur et à sa mère. Ce genre de comportement n'est pas acceptable. Le football doit toujours nous rassembler!», a-t-il ajouté. Le député des Yvelines Karl Olive, qui siège au Conseil d'administration de la LFP, a pour sa part dit à l'AFP avoir «saisi la commission d'éthique de la Ligue de Football Professionnel et son président Frédéric Thiriez». «Il faut traiter les délinquants des stades comme ceux de notre société. Sans complaisance, sans état d'âme», a-t-il expliqué. En début de soirée, le PSG n'avait pas réagi officiellement. Le club parisien, très largement leader du championnat de France, risque désormais des sanctions devant la commission de discipline de la LFP, qui devrait ouvrir un dossier à son encontre lors de sa prochaine réunion mercredi.

## ARGENTINE- BRÉSIL

### La blessure empêche Messi de jouer

L'Argentine aborde son rassemblement de mars sans son capitaine. Initialement retenu dans le groupe par Lionel Scaloni, Lionel Messi (37 ans) a été libéré et laissé à la disposition de son club de l'Inter Miami, lundi.

Il manquera donc les deux rencontres pour les qualifications à la Coupe du monde 2026 en Uruguay vendredi, puis face au Brésil mardi prochain.

Sur Instagram, l'octuple Ballon d'or a fait part de sa tristesse de ne pas se joindre avec ses partenaires de l'équipe nationale en raison d'une blessure. «C'est dommage de manquer ces deux matchs très spé-

ciaux avec l'équipe nationale contre l'Uruguay et le Brésil», a-t-il écrit. «Comme toujours, je voulais être là, mais à la dernière minute, une blessure pas très importante m'a obligé à faire une pause avant de rejouer, me laissant hors du groupe. D'ici, je t'encouragerai et te soutiendrai comme n'importe quel autre supporter.»

Cette blessure intervient peu de temps après son retour sur les terrains avec l'Inter Miami. L'ancienne star du Barça a repris la compétition jeudi dernier lors du 8e de finale retour de Concacaf Champions Cup contre le Cavalier FC (0-2)

après avoir manqué les trois rencontres précédentes. Laissé hors du groupe contre Cavalier (à l'aller) et Houston en raison d'une surcharge musculaire, il n'était pas entré en jeu face à Charlotte.

Dimanche, il a fêté sa première titularisation depuis trois semaines contre Atlanta (1-2) en marquant un superbe but. Mais le champion du monde 2022 s'est aussi blessé lors de cette rencontre en se tenant les adducteurs après une frappe (18e). S'il a disputé le match dans son intégralité, il n'a tiré aucun coup de pied arrêté. L'Argentine a finalement décidé de le laisser souffler, ne l'estimant pas à 100%.

## LE JOUEUR DE CHELSEA DÉNONCE DES INSULTES RACISTES

### Fofana en colère contre les réseaux sociaux

Wesley Fofana (24 ans) veut que les choses changent. Le défenseur de Chelsea a dénoncé, lundi, sur ses comptes X et Instagram, les nombreuses insultes racistes reçues sur ses réseaux sociaux après la défaite contre Arsenal (1-0), dimanche. Il a ainsi publié plusieurs messages nauséabonds de supporters avant de pousser un coup de gueule contre l'inaction des plateformes pour mettre fin à cette impunité. «2025, la bêtise et la méchanceté ne se

cachent plus... Ce n'est pas juste du football, ce n'est pas juste un 'jeu' quand certains pensent que leur couleur de peau les rend supérieurs aux autres. Il est temps que les choses changent, que les plateformes agissent et que chacun prenne ses responsabilités.» Lundi, Chelsea a également publié un communiqué pour soutenir l'ancien Stéphanois, au club depuis 2022 et son transfert contre 80 millions d'euros. «Le Chelsea Football Club est

consterné et révolté par la récente augmentation des insultes racistes en ligne envers nos joueurs», indique le message. Les insultes dont Wesley Fofana a été victime après le match d'hier sont odieuses et ne seront pas tolérées. Wesley et tous nos joueurs bénéficient de notre soutien total. Nous collaborerons avec les autorités compétentes pour identifier les auteurs et prendre les mesures les plus fermes possibles.»

## IL S'EST EXILÉ AU MEXIQUE

### James Rodriguez s'estime meilleur que Zidane

C'est un aveu qui peut surprendre. Présenté comme un grand espoir du football mondial après avoir réussi sa Coupe du monde en 2014, James Rodriguez n'a jamais pu confirmer, notamment au Real Madrid, où il est tombé sur un trio magique Casemiro-Kroos-Modric, entraîné sous la houlette de Zinédine Zidane. Si «ZZ» reste l'idole du Colombien, ce dernier n'a pas hésité à se désigner meilleur joueur que le Français lors d'un jeu au cours d'une inter-

view pour «El Chiringuito». A la question «James Rodriguez ou Zinédine Zidane», le joueur du Club Leon a pris son temps pour répondre. «Zidane était très bon, il a gagné la Coupe du monde à son apogée, mais... James». Le joueur de 33 ans s'estime également supérieur à Luka Modric, Toni Kroos ou Xavi Hernandez «au sommet de sa forme». Révélé au FC Porto puis à Monaco, James Rodriguez avait rejoint le Real Madrid à l'été 2014, juste après le Mon-

dial au Brésil. En trois saisons, le milieu offensif a disputé 111 matchs (36 buts, 40 passes décisives) mais a perdu du crédit, au point d'être prêté au Bayern pendant deux ans. Le Colombien a ensuite enchaîné les aventures d'une saison à Al-Rayyan (Qatar), l'Olympiacos (Grèce), Sao Paulo (Brésil), au Rayo Vallecano (Espagne) puis depuis janvier au Club Leon (Mexique), avec qui il compte deux buts et cinq passes décisives en onze matchs de championnat.

## ESPAGNE

### Ça se complique pour la programmation Barça-Osasuna

L'un a ses joueurs cadres en sélection, l'autre a un match à jouer le lendemain. La Fédération espagnole de football a annoncé la date du report du match entre le FC Barcelone et Osasuna au jeudi 27 mars 2025. Une décision incompréhensible pour les deux équipes. Pour les Catalans, cette date est une période où les joueurs phares comme Raphinha, Lamine Yamal, Pedri ou encore Ronald Araujo seront avec leur sélection respective pour la trêve internationale. Avec un déplacement prévu le 28 mars sur la pelouse de l'Athletic Bilbao, cela traduit pour Osasuna, un second voyage en l'espace de 24 heures. Un paramètre impossible à envisager pour le club de Pampelune, qui devrait donc voir son match à Bilbao être déplacé. Pour les deux formations, ce match reprogrammé n'est pas à prendre à la légère. En tête du championnat d'Espagne à égalité de points avec le Real Madrid (60) mais avec une meilleure différence de buts (+48 contre +32), Barcelone veut absolument profiter de ce match en retard pour mettre les Madrilènes dans son rétroviseur. Une rencontre qu'Osasuna veut également remporter pour valider son maintien le plus rapidement possible.

# Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4		■					■	
5				■				
6	■							
7			■				■	
8								
9		■			■			■
10								
11						■		
12				■				

## VERTICALEMENT

- A. Combats d'honneur. Arbre souvent épineux.
- B. Il voit le lever du jour. Préparé comme un hareng. Ceinture à Tokyo.
- C. Morceaux de bois. Soulagés par un soutien.
- D. À la limite de la forêt. Article de presse.
- E. Biffera. Pour une identité.
- F. Sa clairette se laisse boire. Présenté comme coupable.
- G. Comme un chien des rues. Saint près de Paris.
- H. Prends conscience. La page des grands titres.

## HORIZONTALEMENT

- 1. Laisser échapper son contenu.
- 2. Comme un taux d'intérêt.
- 3. Et ainsi de suite.
- 4. Réponse de celui qui doute. L'aluminium.
- 5. Sud-sud-est. Femme de rajah.
- 6. Apparences.
- 7. Article contracté. Arme de Robin des Bois.
- 8. Ils coassent en mare.
- 9. Deux au temps de César. Pronom personnel.
- 10. Camarade de cellule.
- 11. Vieil Espagnol. À la pointe de la mode.
- 12. Paresseux. Spolié.

# LES MOTS FLÉCHÉS

ENDROIT DESOÛL	PRINCES ARABES	ENTRE SUD ET OUEST	L'ENFILER DEMANDE DU DOIGTE	DEVOTION	DÉPARTEMENT DE GRENOBLE
AUTORISATION SPECIALE	DÉFORMÉE	DÉESSE EN ÉGYPTE	PAROIS ABRUPTES	FIÉFÉES BAWARDES	DÉGONFLÉE
			ÉCLOS		
ELLE NE TRAVAILLE QUE TROIS MOIS					
MALAXE			RACCOURCIR PAR LE HAUT		
				LIQUIDE QU'ON TROUVE EN TIGE	
DUR COMME DU PAIN					
JOUR DE CONGÉ					
					PAS STRESSÉ DU TOUT
					PRONOM POSSESSIF
PARTIE TOMBANTE D'UNE VESTE	EN RETARD SUR LEUR ÉPOQUE				
					IL S'ÉCLAIRE EN PREMIER LE MATIN
					ILS N'ONT RIEN D'INTELLIGENT À EXPRIMER
IL LE FACE À LA ROCHELLE					
MESURE AGRAIRE		AGENDA	SORTE DE FOUINE	PETITE BESTIOLE QUI MONTE, QUI MONTE	COULEUR DES BLÉS
		BAGUETTE OU FLÛTE	S'EXPRIME TEL UN CERVIDE		DRAME DE GEISHA
RAFIS-TOLER, RETAPER	DÉRIVE DU PARA-CHUTE				
	PORTION				
				C'EST LUI LE PATRON!	
				ONCLE EN AMÉRIQUE	
GRE-NOUILLE VERTE					
ENCERCLÉ					
			IL EST ATTENDU APRÈS LA TÊTÉE		
DEVANT CELUI QUE L'ON FÊTE		IDÉE À DÉVELOPPER			




# SUDOKU

	1	5	2		6			
	7		3	1	9			4
3		8				2		6
		3	5	4		9		
	5	1					4	
		2	6	7		1		
8		7				5		2
	2		8	9	5			3
	6	9	7		3			

# MOTS MÊLÉS

ACRE ALBUM ALPHA ANGLE ARIA AROBASE ATTRACTIF BANANE BATARD  
 BELVEDERE BLOTTIR CHICOREE DATE DOCILE ENGLOUTIR GIGAOCTET GONDOLIER  
 OUST RETRECI SITUER STEM TISSERAND TOMBOLA YACHTING YEARLING

B	I	D	E	G	E	A	R	E	A	D	G
E	C	N	N	I	N	A	I	T	R	O	N
L	E	A	G	G	A	I	T	A	N	C	I
V	R	R	L	A	N	R	T	D	E	I	L
E	T	E	O	O	A	A	O	H	R	L	R
D	E	S	U	C	B	L	L	B	C	E	A
E	R	S	T	T	I	M	B	P	A	A	E
R	T	I	I	E	I	H	O	U	H	S	Y
E	F	T	R	T	M	S	C	T	M	A	E

FESTIVAL NATIONAL DU CHAÂBI

# 17 voix pour perpétuer l'héritage d'El Anka

C'est à l'Institut national supérieur de musique (INSM) qu'Abdelkader Bendameche, commissaire du Festival national de la chanson chaâbi, a détaillé, lors d'une conférence de presse tenue hier, le programme et les nouveautés de la 14e édition.



**Samy Terki**

Prévu du 20 au 23 mars à l'auditorium du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, l'événement se distingue cette année par une approche plus sélective dans le choix des candidats et un accent renforcé sur la transmission du savoir. Cette édition, placée sous le signe de l'excellence, rend hommage à M'hamed El Anka, figure fondatrice du chaâbi, et s'accompagne de la publication de deux ouvrages inédits consacrés au genre. Traditionnellement, la sélection des participants s'effectuait à travers des auditions organisées dans différentes wilayas du pays. Cette année, les organisateurs ont opté pour une nouvelle méthode, les candidats ont dû envoyer une vidéo de leur performance. Sur une centaine de postulants, seuls 17 chanteurs, dont deux femmes, ont été retenus après une évaluation minutieuse de leur prestation. «Ce format nous a permis de prendre le temps d'analyser chaque interprétation, d'écouter plusieurs fois si nécessaire et de comparer objectivement les candidatures», a expliqué Abdelkader Bendameche. Le festival se déroulera sur quatre soirées, avec la participation quotidienne de six artistes, chacun disposant de dix minutes pour défendre son talent sur scène. Pour rythmer ces performances, le programme prévoit des lectures poétiques du melhoun, ce

registre littéraire qui constitue la matrice du chaâbi. Chaque soirée se clôturera par un concert d'un artiste confirmé, une manière d'ancrer le festival dans la continuité entre tradition et modernité. L'un des axes majeurs de cette édition est la formation. Dans cette optique, une résidence artistique a été organisée à Dar Abdellatif, lieu emblématique de la création culturelle algérienne. Pendant plusieurs jours, les 17 candidats ont bénéficié de master class intensives encadrées par des professeurs et artistes de renom. Offrir aux jeunes talents un accompagnement approfondi avant leur passage sur scène. «Il ne s'agit pas seulement d'un concours, mais d'un véritable parcours pédagogique où l'apprentissage se poursuit jusqu'au jour de l'épreuve finale», a précisé Bendameche. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de transmission intergénérationnelle, un principe fondamental du chaâbi. En mettant les jeunes artistes au contact de figures expérimentées, le festival espère garantir la préservation et l'évolution de ce patrimoine musical. Au-delà de la compétition, cette 14e édition se distingue par une initiative éditoriale majeure, la publication de deux ouvrages consacrés au chaâbi. Le premier rassemble les Qcid (poèmes) interprétés lors de la 12e édition, qui avait rendu hommage à Mahboub Safar Bati. Compositeur prolifique, ce dernier a enri-

chi le répertoire chaâbi avec des œuvres devenues incontournables, notamment celles popularisées par El Hachemi Guerouabi. Le second livre est un ouvrage dédié à M'hamed El Anka, souvent surnommé le «cardinal» du chaâbi. Ce volume ambitionne de retracer son parcours artistique, son apport fondamental au développement du genre et son influence sur plusieurs générations de musiciens. Avec ces publications, le festival ne se contente plus d'être un simple concours de chant. Il s'affirme comme un espace de valorisation et de documentation du patrimoine chaâbi, une nécessité face aux mutations culturelles et aux risques d'oubli. Si cette édition 2024 marque un tournant, c'est parce qu'elle cherche à renforcer la pérennité du chaâbi tout en lui offrant de nouvelles perspectives. En privilégiant une sélection plus rigoureuse, un accompagnement pédagogique structuré et une approche patrimoniale à travers l'édition, le Festival national de la chanson chaâbi ambitionne de s'ancrer durablement comme un rendez-vous incontournable pour les amateurs et praticiens du genre. Dans un contexte où la musique traditionnelle doit sans cesse se réinventer pour exister face aux nouveaux courants, cette 14e édition se veut un laboratoire d'excellence, où l'héritage du chaâbi se conjugue avec l'avenir.

S.T.

## «El Hafila» : quand l'attente devient le plus grand des voyages

**Samy Terki**

Dimanche soir, le rideau s'est levé sur El Hafila (Le Bus), une comédie sociale portée par la plume et la mise en scène de Mourad Bencheikh. Accueillie au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, cette pièce produite par l'association Carlo de Sétif a entraîné le public dans une attente à la fois absurde et révélatrice. Durant 76 minutes, un abribus devient le théâtre d'un huis clos où se croisent cinq personnages, unis par un même espoir, voir arriver un bus qui tarde. Mais lorsque l'immobilité se prolonge, les masques tombent, les personnalités s'affirment, et l'attente elle-même devient le véritable voyage.

Sur scène, cinq trajectoires se rencontrent, cinq regards sur le monde se confrontent. Il y a d'abord le retraité (Fayçal Guergour), figure paternelle aux certitudes inébranlables, prêt à dispenser ses leçons de vie comme des vérités absolues. Face à lui, le politicien (Zahir Chenan), volubile et insaisissable, jongle avec les mots, promet monts et merveilles mais ne mène rien à terme. Aux côtés de ces deux figures familières, un enseignant (Chouaib Aidoud) aux idéaux érodés par la réalité, un sportif (Abdelhak Zorgane) mû par l'ambition et la performance, et un artiste (Amine Zorgane) en quête de sens et d'inspiration. Chacun a un but, une destination en tête, mais aucun ne sait vraiment comment y parvenir. Les conversations se font vives, les joutes verbales fusent, et l'humour, omniprésent, vient alléger les tensions. El Hafila joue sur les contrastes, les mots drôles côtoient des réflexions plus profondes, les élans de solidarité se heurtent aux ego, et derrière chaque éclat de rire, une vérité plus amère se dessine. Puis, après une heure d'attente et de dialogues enlevés, le moment tant espéré survient, le bus arrive enfin. Soulagement ? Pas tout à fait. Il manque le chauffeur. L'ironie du sort force les personnages à une ultime confrontation, qui prendra le volant ? Qui guidera les autres vers leur destination ? Ce dénouement, à la fois cocasse et sym-

bolique, laisse le spectateur face à une question ouverte, l'attente valait-elle la peine, ou était-ce seulement un prétexte pour se découvrir soi-même et apprendre à composer avec les autres ? La mise en scène de Mourad Bencheikh s'appuie sur un décor épuré, un simple abribus, élément unique d'un tableau où tout repose sur la parole, le mouvement et l'interaction entre les comédiens. La gestuelle devient un langage à part entière, accentuant les tensions, les silences, les malaises et les moments de complicité. L'usage de l'arabe dialectal donne aux dialogues une fluidité naturelle, renforçant la proximité entre les personnages et le public. Si le texte regorge de traits d'esprit et de répliques mordantes, il peine parfois à établir un véritable fil conducteur. Les échanges, bien que captivants, s'éparpillent par moments, rendant la trame plus diffuse. Pourtant, c'est précisément ce flou qui fait écho à la réalité de l'attente : une suite de pensées qui s'entrelacent, sans toujours mener à une conclusion nette. Présentée pour la première fois en 2002, El Hafila renaît aujourd'hui sous une nouvelle impulsion, portée par la jeune génération de l'association Carlo. Pour Amine Zorgane, comédien et président de l'association, cette reprise est une passerelle entre le passé et le présent : «Nous avons grandi avec cette pièce, et aujourd'hui, nous avons la chance d'y prendre part. C'est une manière de renouer avec une tradition théâtrale et de la transmettre, avec notre propre sensibilité». Avec cette version revisitée, la pièce prouve que son propos reste intemporel, les attentes changent, les espoirs se renouvellent, mais les interrogations, elles, demeurent. Entre humour, absurde et critique douce-amère, El Hafila dresse le portrait d'une société qui, face à l'incertitude, oscille entre impatience et résignation, confrontation et entraide. Et si, au bout du compte, le véritable voyage ne commençait pas avec le départ du bus, mais bien dans l'attente elle-même ?

S.T.



# 16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 05:40	DOHR 12:59	ASR 16:16	MAGHREB 18:46	ISHA 20:09
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

## « L'ALGÉRIE RESTERA FIDÈLE AUX PRINCIPES DE L'UNION AFRICAINE »

« L'Algérie restera fidèle aux valeurs de l'Union africaine », selon le principe des solutions africaines aux problèmes africains, indique un communiqué du Conseil de la nation à l'occasion du 21<sup>e</sup> anniversaire de la création du Parlement panafricain. « L'Afrique est l'Algérie et l'Algérie est l'Afrique », précise le communiqué de la chambre basse du Parlement. « Nous célébrons aujourd'hui le 21<sup>e</sup> anniversaire de la création du Parlement panafricain, cette organi-

sation parlementaire panafricaine qui représente les peuples du continent et œuvre en vue de leur permettre d'exercer leurs droits, de jouir de leurs richesses et de retrouver leur identité africaine authentique après avoir subi une oppression brutale durant des siècles et un joug colonial dont les velléités hégémoniques continuent de se manifester, cherchant à ressusciter des gloires bâties sur le sang des Africains », note le communiqué.



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 19 MARS 2025 // N°1035 // PRIX 20 DA

## ÉDUCATION NATIONALE

# Nécessité de réaliser des structures de qualité

**Mohamed Seghir Saâdaoui a souligné, hier depuis la wilaya de Chlef, la nécessité de réaliser des structures éducatives répondant aux exigences pour un enseignement de qualité.**

« La qualité de l'enseignement repose sur nombre d'axes, dont la réalisation de structures éducatives répondant aux exigences de qualité et selon le modèle requis, en conformité avec la vision stratégique des autorités supérieures du pays », a déclaré Saâdaoui à la presse en marge d'une visite de travail et d'inspection de structures relevant de son secteur à Chlef. Le ministre de l'Éducation nationale a ajouté que la vision stratégique des autorités supérieures du pays en la matière, « est fondée sur la dotation de ces structures en espaces dédiés aux activités sportives et culturelles, mais, aussi, d'espaces pour permettre aux employés du secteur, toutes catégories confondues, d'exercer leur métier d'enseignant dans les meilleures conditions ». « Nous veillons à améliorer les conditions de travail de l'enseignant, du superviseur, du conseiller, du directeur et des employés du service économique, ainsi qu'à la réalisation d'annexes de l'établissement éducatif et des équipements nécessaires, à l'instar des cantines scolaires et des espaces de pratique du sport scolaire, de manière à impacter positivement les conditions de



scolarité des élèves et à assurer le bon déroulement de l'acte éducatif », a-t-il assuré, en outre. Saâdaoui a également souligné l'importance de l'exploitation de la totalité des structures éducatives pour être au diapason de la croissance démographique en cours, de même que l'impératif d'un travail participatif et de coordination entre les différents secteurs et acteurs pour aplanir les difficultés et lancer nombre de projets dans le domaine, notamment au niveau local. Le

ministre de l'Éducation nationale a, par ailleurs, évoqué l'impact positif de la relance du sport scolaire pour le secteur, tant en termes d'emploi d'enseignants spécialisés en éducation physique dans le primaire au lieu de l'enseignant, qu'en termes d'accueil de compétitions nationales et continentales à l'exemple des Jeux scolaires africains, qui seront abrités par quatre wilayas de l'est du pays. « Un fait devant contribuer au développement du sport scolaire, tout en faisant de

l'école un acteur et un facteur du rapprochement africain », a estimé Saâdaoui. Sur un autre plan, le ministre a abordé la mise en œuvre, par son département ministériel, des mesures stipulées par le statut particulier de l'Éducation nationale, notamment concernant les indemnités des employés du secteur, et la coopération et le dialogue avec les organisations syndicales qui ont soumis des propositions sur certaines questions. « Des propositions, qui seront examinées lors de discussions bilatérales avec ces organisations, avec la possibilité d'élaboration d'un projet complémentaire ou d'amendement du statut particulier, dans le cas où ces discussions aboutissent à des consensus », a-t-il ajouté. Durant cette visite à Chlef, Mohamed Seghir Saâdaoui a procédé à l'inauguration du CEM « Kamel Tahar » à la cité Sonelgaz, avant l'inspection du chantier de réalisation d'un lycée de remplacement dans la commune d'Oued Sly. Dans la commune de Chlef, le ministre a inspecté les chantiers de réalisation d'une école primaire à la cité Bensouna et d'un CEM à la cité Kefafsa.

## PROJET DE LOI SUR LES ASSOCIATIONS L'ONSC PROPOSE 64 AMENDEMENTS

■ Une synthèse des propositions des représentants du mouvement associatif qui ont pris part aux rencontres de concertation sur l'avant-projet de loi organique relatif aux associations organisées par l'Observatoire national de la société civile (ONSC) a été soumise à la présidence de la République. « Ce projet ambitieux doit traduire la volonté d'ancrer une citoyenneté active et s'inscrire dans une dynamique durable », a souligné le président de l'ONSC, Noureddine Benbraham, ce mardi sur les ondes de la Radio nationale. L'Observatoire, qui a réuni plus de 7 000 acteurs associatifs et 4 545 associations, a recueilli environ 1 500 propositions d'amendements. Une commission spécialisée a travaillé pendant deux semaines pour les affiner et en retenir 64 à intégrer dans l'avant-projet. « Le président de la République a voulu donner au projet de loi une grande envergure et élargir les consultations à tous les acteurs concernés », a rappelé le président de l'ONSC. Les participants ont insisté surtout sur la création des associations et Benbraham sur la nécessité de trouver un équilibre entre liberté d'organisation et cadre administratif simplifié.

## AFREXIMBANK SALUE LES PRÉPARATIFS ENGAGÉS PAR L'ALGÉRIE POUR L'IATF 2025

La Banque africaine d'import-export (Afreximbank) a exprimé sa satisfaction quant aux préparatifs « intenses » engagés par l'Algérie en vue d'accueillir la 4<sup>e</sup> édition de la foire commerciale intra-africaine (IATF 2025). « Dans l'ensemble, nous sommes satisfaits des avancées réalisées en vue d'accueillir l'IATF 2025, la plus grande plateforme de commerce et d'investissement du continent. Je tiens à féliciter le gouvernement algérien d'avoir accepté de prendre les mesures nécessaires pour faire en sorte que l'IATF 2025 soit un succès retentissant », a affirmé Kanayo Awani, vice-présidente exécutive d'Afreximbank, en charge de la Banque du commerce intra-africain et de développement des exportations.

### PREMIER ÉVÉNEMENT AFRICAIN SUR LE COMMERCE ET L'INVESTISSEMENT

Premier événement africain sur le commerce et l'investissement, cette foire est prévue à Alger, du

4 au 10 septembre prochain. Citée dans un communiqué diffusé lundi par la banque, Mme Awani a souligné que « l'IATF 2025 est indispensable au développement du commerce intra-africain », invitant « les entreprises locales, en particulier les PME, à profiter de la foire pour présenter leurs produits et services aux visiteurs et acheteurs qui y assisteront, afin d'élargir leurs marchés ». De son côté, le vice-président du Conseil consultatif de l'IATF et ancien président de l'Afreximbank, Jean Louis-Ekra, a fait part, dans le même communiqué, de sa satisfaction quant aux préparatifs de cet événement. « Nous avons eu une réunion fructueuse du Conseil consultatif. Nous sommes satisfaits de l'engagement et des progrès réalisés à ce jour dans le cadre de la préparation de l'IATF 2025, dont la date prévue au mois de septembre s'approche. Nous encourageons les pays, les entreprises, les petites et moyennes entreprises (PME), les acheteurs, les visiteurs et les délégués à profiter de cette occasion pour s'inscrire à la

foire », a-t-il fait savoir.

### PLUS DE 2.000 EXPOSANTS

Selon le communiqué de la banque, « l'Algérie est entrée de plain-pied dans les préparatifs de la foire commerciale intra-africaine », tout en relevant qu'« à 6 mois de la tenue de l'IATF 2025, le gouvernement algérien met la dernière main aux préparatifs de cet événement, en collaboration avec le comité d'organisation ». Dans ce contexte, les responsables d'Afreximbank ont évoqué l'installation d'un comité intersectoriel de haut niveau pour superviser et suivre les préparatifs et la mise en place des mesures pour faciliter le voyage d'un grand nombre de visiteurs attendus à l'IATF 2025. Plus de 2 000 exposants présenteront leurs biens et services à des milliers de visiteurs et d'acheteurs au cours de la foire, qui devrait aussi accueillir plus de 35 000 visiteurs de plus de 140 pays intéressés par cet événement.

Considéré comme « la principale plateforme de commerce et d'investissement du continent ainsi qu'une place de marché pour la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) », l'IATF 2025 devrait déboucher sur des accords commerciaux et d'investissement d'une valeur de plus de 44 milliards de dollars. Organisée par Afreximbank, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine (CUA) et le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), l'IATF est une plate-forme pour stimuler le commerce et l'investissement en Afrique et se tient tous les deux ans. Elle vise à tirer parti des opportunités du marché unique de la ZLECAf de plus de 1,4 milliard de personnes et d'un PIB de plus de 3 500 milliards de dollars. Au cours des trois dernières éditions de l'IATF, plus de 100 milliards de dollars d'accords commerciaux et d'investissement ont été conclus cumulativement avec plus de 70 000 visiteurs et plus de 4 500 exposants.

